

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FACILE À VIVRE

MA VILLE OSE ET INNOVE MA VILLE EST FACILE À VIVRE MA VILLE EST SOLIDAIRE

MA VILLE EST CREATIVE MA VILLE EST SPORTIVE MA VILLE EST BELLE

MA VILLE EST BELLE DES AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS MA VILLE OSE ET

MA VILLE EST SOLIDAIRE MA VILLE EST BELLE MA VILLE EST CREATIVE

MA VILLE OSE ET INNOVE

2015



Orléans
Mairie

ÉDITO DU MAIRE



L'année 2015 est pour moi une année particulière puisque Serge Grouard, qui a présidé aux destinées d'Orléans durant près de 15 ans, a décidé de me passer le flambeau. L'équipe municipale m'a donc accordé sa confiance pour construire et faire vivre une ville toujours plus belle et plus rayonnante. J'entends demeurer à votre écoute pour répondre au mieux à vos demandes mais aussi de vous rendre acteurs de notre ville pour que vous en soyez fiers.

Orléans n'est plus en 2015 ce qu'elle était en 2001. Qu'il me soit permis ici et dans ces quelques pages, de rendre tout particulièrement hommage à Serge Grouard, à son action constante pour développer, embellir, animer, sécuriser, faciliter notre ville d'Orléans, à sa détermination pour marquer chacun de nos gestes, chacun de nos projets, de l'empreinte du développement durable, hissant Orléans au rang d'une capitale régionale respectueuse de l'environnement.

2015, c'est aussi une intense activité des services municipaux pour être chaque jour plus proches de chacune et chacun d'entre vous, plus innovants pour vous faciliter la ville au quotidien, plus créatifs pour l'animer, plus ambitieux pour rénover, équiper et transformer vos quartiers, plus respectueux de l'environnement pour préserver ce capital écologique inestimable d'une cité-jardin sertie entre Loire et Forêt. Nous nous sommes lancé des défis. Nous les relevons avec des résultats plus que satisfaisants, détaillés au fil des pages de ce rapport d'étape.

Cette situation, nous la devons à une gestion saine et éclairée de nos finances depuis 15 ans et à une volonté de conforter chaque jour notre position de capitale régionale grâce aux moyens financiers qui nous permettent de continuer à investir et à la confiance que vous nous accordez pour réaliser les équipements sans augmenter notre fiscalité.

Parmi les temps forts qui ont marqué l'année 2015, je veux également citer la concrétisation du rapprochement des services internes de la Ville d'Orléans et ceux de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, qui permet désormais, grâce à une mutualisation des compétences, de construire avec davantage d'efficacité les projets de demain. C'est aussi le premier pas vers une transformation de nos institutions qui verra naître, autour d'Orléans, capitale régionale, une Communauté urbaine puis une Métropole, outils essentiels pour renforcer l'attractivité de notre territoire, maîtriser son avenir et offrir à chacune et chacun d'entre vous une meilleure qualité de vie au sein des 22 communes qui le composent.

Oui, l'avenir sourit à Orléans.

Olivier CARRÉ
Maire d'Orléans,
Député du Loiret

« Je pense avoir rempli ma mission : c'est ma plus grande satisfaction »

Vous avez rempli les fonctions de maire d'Orléans durant près de 15 ans : pourquoi Orléans ?

J'avais à peine 2 ans quand je suis arrivé dans le Loiret ! Mes parents avaient une maison dans l'Orléanais. D'ailleurs, pour l'anecdote, mes premiers souvenirs d'Orléans, ce sont les Floralies. Mon attachement pour ce territoire est donc très fort. C'était pour moi une évidence : si un jour je devais être élu quelque part, ce serait ici, à Orléans.

Si vous deviez décrire Orléans ?

Orléans a une très grande sensibilité féminine, elle est belle, mystérieuse, pudique et élégante.

En 2001, quelles ont été vos priorités ?

Lorsque nous sommes arrivés, il y avait beaucoup de choses à traiter. Parmi les enjeux majeurs : la question de la sécurité. Je me souviens d'une des toutes premières réunions publiques à la Source. Quatre heures de réunion, une salle comble, et uniquement des questions sur la sécurité. Autre dossier prioritaire : la réorganisation du réseau bus-tram. La ligne A venait d'être inaugurée et il fallait faire fonctionner et réorganiser l'ensemble du réseau de transport urbain. Autre dossier urgent, l'OPH d'Orléans, qui était en situation de faillite.

D'autres situations ont dû être dénouées immédiatement, telles que la fermeture de la crèche du Plat d'Étain, décidée avant les élections par l'État, pour des raisons de sécurité. Après avoir expliqué la situation aux parents, nous avons « sauvé » cette crèche, au prix de travaux conséquents. Il a également fallu gérer le risque de fermeture des Galeries Lafayette. Nous avons dû convaincre très vite ses dirigeants que nous allions engager un programme ambitieux de rénovation du centre-ville. Et ils nous ont fait confiance. Je pense qu'ils n'ont pas eu à le regretter par la suite.

Enfin, de gros chantiers ont débuté très rapidement, comme la nouvelle gare et la construction du nouvel hôpital : à l'époque, le patron de l'Agence Régionale de l'Hospita-

lisation est venu me voir pour le devenir du CHRO. J'ai proposé la construction d'un nouvel hôpital en lien avec les directeurs de l'époque, B. Roehrich, puis Jean-Pierre Gusching.

En 2001, nous avons pris des engagements auprès des Orléanais et nous les avons tenus. J'en suis fier. Nous avons notamment commencé à entreprendre un vaste programme de rénovation de l'espace public et du patrimoine afin de satisfaire leurs attentes. Ce sont d'ailleurs des questions qui sont souvent ressorties lors des Assemblée Générale de quartiers.

Très attaché au service public, ainsi qu'au cadre de vie de nos citoyens, j'ai eu à cœur d'être en permanence à leur écoute en renforçant la proximité. Cela s'est traduit par une adaptation de l'organisation des services municipaux et de leur fonctionnement pour mieux répondre aux besoins exprimés : Répondre aux demandes dans les délais, veiller à la qualité des réponses, à l'efficacité et à la qualité des interventions sur le terrain, renforcer la démocratie locale, adapter les services de proximité (réorganisation des mairies de quartier et des services techniques) et bien sûr, permettre aux élus de proximité de pouvoir s'investir. Ça marche globalement bien.

Le troisième mandat poursuit cette logique d'organisation avec les mutualisations, le nouvel organigramme Ville-Agglo. Aujourd'hui, il faut continuer avec toutes les communes de l'Agglo. Il y a encore du travail. Certaines ont la crainte de perdre de la proximité avec leurs habitants. Je crois fermement qu'au contraire, ce sera plus efficace et les nécessaires économies seront réalisées.

Que diriez-vous de vos grands projets ?

Il y a eu beaucoup de chantiers ! La gare, le nouvel hôpital, la 2^e ligne de tramway, le projet Loire, les multiples aménagements de l'espace public (place du Martroi, voiries, etc.), le FRAC, le GPV à la Source, une quinzaine de ZAC, la CTA à l'Argonne, le centre ancien. D'autres sont engagés et Olivier Carré les porte avec détermination (site porte Madeleine et nouvel équipement sportif notamment).



Proclamation des résultats lors de la réélection de Serge Grouard pour son troisième mandat.

Mais je voudrais ajouter que l'on parle toujours des grands projets d'investissement. Ils sont bien sûr indispensables pour la qualité de vie des habitants, pour le développement de notre capitale régionale, pour son attractivité, pour son rayonnement. Mais il y a aussi toutes les petites opérations, toutes les actions au quotidien. Rien n'est insignifiant. C'est en traitant le détail des choses qu'on bâtit les grands projets, que l'on construit une grande ville. Je pense à tous les projets d'aménagement réalisés dans les quartiers en lien étroit avec les riverains. Je pense aussi aux projets plus structurants notamment en matière d'urbanisme qui ont été réalisés pour mettre Orléans sur la voie de la croissance démographique. Je ne pourrai bien entendu citer tous les projets tant ils sont nombreux... Tout simplement je pense que la transformation d'Orléans parle d'elle-même.

Quels ont été les moments forts de vos mandats ?

Les Fêtes de Jeanne d'Arc, le 7 mai au soir, où j'ai ressenti une véritable osmose avec l'Histoire et les Orléanais. C'est très fort, quand votre voix s'élève devant des milliers de personnes, avec la Cathédrale derrière soi, envoûtante, et le silence devant soi, profond. Lorsque vous prenez la parole, au nom d'une histoire multiséculaire, vous sentez cette adhésion à la fois affective et spirituelle. C'est exceptionnel. J'ai toujours ressenti une grande humilité car nous ne sommes qu'un court moment de l'Histoire, un chaînon



dans cette grande aventure historique. Le 600^e a été impressionnant avec l'entrée de Jeanne d'Arc à la Cathédrale sur son cheval blanc. Et puis ce mois de mai 2012. Des journées vécues avec une grande intensité. Je les ai partagées avec beaucoup d'Orléanais et notamment avec les anciens maires de l'époque, Jean-Louis Bernard et Jean-Pierre Sueur. J'en ai été heureux.

Dans un tout autre domaine, j'ai un souvenir mémorable de l'OLB à Bercy, quand Orléans gagne la coupe de France et envahit Paris-Bercy. C'était le premier grand trophée collectif de l'histoire d'Orléans.

Et bien sûr, l'inauguration du Cercil avec Jacques Chirac et Simone Veil : un moment très poignant. Je voulais que ce projet, cher au cœur d'Hélène Mouchard-Zay, sorte et nous y avons particulièrement bien travaillé. Je rends aussi hommage à Serge Klarsfeld qui s'est aussi beaucoup impliqué et nous a confié une partie de ses archives.

Quand vous êtes Maire, vous vivez bien sûr des moments forts comme ceux-là, mais aussi des instants chaleureux, simples et partagés avec les habitants de la ville, et j'ai beaucoup de souvenirs émus.

Qu'est-ce qui, à votre avis, a le plus marqué la population ?

On me parle souvent de l'embellissement de la Ville : la restauration du centre-ville, mais pas seulement. Les quartiers aussi. Le réaménagement de la Source, la requalification d'un cer-

tain nombre de faubourgs, en tant qu'entrées de ville, les bords de Loire, etc. et tous les aménagements qui ont été faits sur l'espace public.

D'autre part, la lutte que nous avons menée sur les questions de sécurité a aussi marqué les Orléanais. Je me souviens qu'au début de notre premier mandat, certaines salles de quartier où nous tenions nos assemblées étaient caillassées. Les nuits de tension en 2005, un véhicule qui explose juste après que nous ayons tourné dans une rue... Grâce à de nombreuses mesures, à une fermeté sans faille, et aussi en raison d'un travail très important sur la prévention, Orléans est la ville où la délinquance a le plus baissé en France.

En matière de culture, nous avons engagé beaucoup d'actions de rénovation : la salle Pierre-Aimé Touchard, la Collégiale Saint-Pierre Le Puellier dédiée désormais à l'art, notamment contemporain, la réalisation de la Maison des Arts et de la Musique à Saint-Marceau... ainsi que toute la restauration du patrimoine : la Cathédrale, l'Hôtel Grosloot, les maisons à pans de bois. Tout cela a été important pour les habitants.

Sans oublier l'animation de notre ville et particulièrement le Festival de Loire que nous avons créé et qui est devenu l'un des événements phare d'Orléans et de notre Région. Grâce à lui, les Orléanais se sont à nouveau tournés vers leur fleuve et la vie est revenue le long des quais.

Vous êtes aussi très investi en matière d'environnement ?

Oui, Orléans est une ville pionnière en France dans ce domaine : lutte contre l'émission des gaz à effet de serre (baisse estimée à -12%), amélioration de la qualité de l'eau potable, protection des captages, protection de la biodiversité, des espèces, Zéro pesticide... J'ai aussi beaucoup sensibilisé notre administration et l'équipe municipale sur les risques majeurs et notamment les crues de la Loire.

Quelles ont été vos relations avec les agents de la ville ?

Quand je suis arrivé, j'ai pu compter sur l'appui du Directeur Général des services de l'époque, Joël Boscher puis de Patrick Pilot. J'ai aussi à l'esprit l'ancien Secrétaire Général, Serge Bodard, qui a forgé une administration d'une grande qualité, aux compétences largement reconnues. J'ai eu de la chance parce qu'il y a eu à la Mairie, quels que soient les grades, des personnes qui ont eu envie de porter notre projet. Pourtant, la charge était colossale, et ce, dans tous les domaines.

Aussi, je suis très reconnaissant envers les agents de la ville car sans eux, rien ne se se-

rait fait. Et, au-delà du travail, les relations avec les équipes municipales ont été, je le crois, confiantes, et je dirais souvent affectives : agents des écoles, policiers municipaux, agents de propreté, ... tous ont « tenu la barre ». J'ai senti que les agents aimaient leur ville avant tout. D'ailleurs, lorsqu'il y avait des revendications, elles portaient sur le service au public, et rarement sur des situations personnelles. Je savais que je pouvais compter sur eux, et cela, c'est fondamental.

Et bien sûr, j'ai également pu compter sur l'implication exceptionnelle des élus. Et une réelle cohésion au sein de l'équipe. Cela paraît évident, mais ce n'est pas forcément le cas partout.

Et la Métropole ?

J'y travaille depuis 10 ans. Je pense qu'Orléans a toujours été en balance entre les grandes et moyennes villes. Aujourd'hui, plus que jamais, elle doit basculer dans le réseau des grandes villes. C'est dans cet esprit que Roger Secrétain a créé la Source et l'Université. Orléans devait se donner un statut à la hauteur de son ambition. C'est essentiel. Je l'ai, avec d'autres, confortée dans son statut de Capitale de région, car elle était menacée. Maintenant elle devient Métropole. J'ai le sentiment de la mission accomplie. Et je salue l'implication d'Olivier Carré sur ce dossier.

L'enjeu de l'Université et de l'enseignement supérieur est de taille. Le nouvel hôpital y contribue en permettant d'accueillir des médecins. Il faut également conforter et développer la Recherche à Orléans : accueillir des starts-up et, je l'espère, des étudiants dans le domaine médical et paramédical. La LGV est également un enjeu majeur : le Centre est très mal desservi. Les circulations se font beaucoup Nord-Sud mais peu Est-Ouest et rien ne permet de rejoindre le réseau européen. Il faut absolument nous inscrire dans un maillage territorial cohérent.

Quelles sont vos relations avec Olivier Carré ?

Ce sont des relations d'amitié, de complicité, de loyauté. Olivier Carré a toujours été d'une loyauté absolue. Cela remonte avant 2001 déjà. Nous sommes en phase sur les fondamentaux. Olivier Carré a la personnalité et les compétences pour être à la tête d'Orléans.

Et vous avez été réélu pour un troisième mandat dès le 1^{er} tour. Qu'avez-vous alors ressenti ?

J'ai ressenti ce qui a toujours été le cœur de tout : la confiance. La confiance des Orléanais, leur confiance dans toute l'équipe. À Orléans, la confiance c'est fort, c'est profond, ça veut dire qu'on la mérite et qu'on a bien bossé. Je pense avoir rempli ma mission et c'est ma plus grande satisfaction. ■



SOMMAIRE

Trombinoscope des élus > **8**
 Organigramme des services > **10**
 2015 en images > **12**
 Carte d'identité > **14**

16

MA VILLE EST BELLE

Restaurer et entretenir le patrimoine bâti > **18**
 Rénover les quartiers > **19**
 Embellir l'espace public > **20**
 Protéger l'environnement et prévenir les risques > **22**

24

MA VILLE EST FACILE À VIVRE

L'innovation par les services > **26**
 Accueillir, renseigner, orienter > **27**
 Sécuriser et tranquilliser > **28**
 Faciliter la mobilité > **29**
 Vivre et construire la ville ensemble > **30**

32

MA VILLE EST SOLIDAIRE

Veiller sur les tout-petits > **34**
 Apprendre dans les meilleures conditions > **36**
 Accompagner vers la réussite > **38**
 Faciliter l'intégration sociale et professionnelle > **40**
 Être au côté des aînés > **42**
 Dépasser le handicap > **44**
 Appliquer le contrat de ville > **45**



46

MA VILLE EST SPORTIVE ET CRÉATIVE

Imaginer et partager de grands événements > 48

Développer la culture et soutenir la création > 50

Mener des actions à destination de la jeunesse > 52

Assurer les liens avec les associations et les villes jumelles > 54

Promouvoir le sport > 56

58

MA VILLE OSE ET INNOVE

Poursuivre la transformation de la ville > 60

Accéder aux soins > 61

Dynamiser le commerce > 62

64

DES AGENTS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Des hommes et des femmes au service de la collectivité > 66

Informier, expliquer, valoriser > 68

70

RAPPORT FINANCIER2015 : conserver des marges de manœuvre
pour poursuivre les investissements > 72

Bilan financier 2015 > 73

Organisation, management, projets et activité comptable > 77



Olivier Carré
Maire d'Orléans
Député du Loiret

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Orléans, belle et agréable



Aude de Quatrebarbes
Adjointe au maire
Coordination de la
politique de proximité
et Gestion du domaine
public



Stéphanie Anton
Adjointe au maire
Développement
durable et Risques
majeurs



Nadia Labadie
Conseillère municipale
Propreté et marchés



Jean-Michel Vinçot
Conseiller municipal
Biodiversité et
Protection de
la ressource en eau



François Lagarde
Conseiller municipal
Prévention du risque
inondation

Orléans, mobile et facile à vivre



Olivier Geoffroy
6^e maire-adjoint
Sécurité et Tranquillité
publique



Brigitte Ricard
Adjointe de quartier
Secteur Centre-ville



Sébastien Hoel
Adjoint de quartier
Secteur Ouest



Niamé Diabira
Adjointe de quartier
Secteur La Source



Laurent Blanluet
Adjoint de quartier
Secteur Nord



Florence Carré
Adjointe de quartier
Secteur Est



Jean-Luc Poisson
Conseiller municipal
Circulation et
Stationnement



Gérard Gainier
Conseiller municipal
Dé démocratie locale

Orléans, solidaire et bienveillante



Florent Montillot
4^e maire-adjoint
Education et connais-
sances, Prévention et
Réussite éducative



Alexandrine Leclerc
Adjointe au maire
Famille et Solidarités



Valmy Noumi-Komguen
Adjoint au maire
Santé, Maisons médicales
et Nouvel Hôpital



Philippe Leloup
Conseiller municipal
Contrat de ville,
ZFU Argonne



Martine Arsac
Conseillère municipale
Handicap



Hassina Zerigui
Conseillère municipale
Seniors



Martine Hosri
Conseillère municipale
Ecoles et sensibilisation
à l'environnement

Orléans, créative et sportive



Nathalie Kerrien
5^e maire-adjointe
Culture



Béatrice Odunlami
Adjointe au maire
Événementiel



Soufiane Sankhon
Adjoint au maire
Sport, Jeunesse et
Animation dans
les quartiers



Martine Grivot
Adjointe au maire
Promotion du territoire,
Relations extérieures,
Tourisme et Festival de Loire



Philippe Barbier
Conseiller municipal
Musique et Patrimoine
historique



Abel Moittié
Conseiller municipal
Arts plastiques, Mémoire,
Associations patriotiques
et Commémorations



Yann Baillon
Conseiller municipal
Sport de haut niveau



Thomas Renaut
Conseiller municipal
Clubs, Équipements
sportifs et Jeunesse



Laëtitia Pinault
Conseillère municipale
Littérature, Cinéma et
Audiovisuel



Jean-Pierre Gabelle
Conseiller municipal
Fêtes de Jeanne d'Arc



Aurélie Lœillet
Conseillère municipale
Vie associative

Orléans, audacieuse et innovante



Muriel Cheradame
3^e Maire adjointe
Aménagement urbain
et logement



Mathieu Langlois
Adjoint au maire
Numérique et
e-administration
Adjoint de quartier
Saint-Marceau



Serge Grouard
Adjoint au maire
Stratégie métropolitaine



François Foussier
Adjoint au maire
Commerce, Artisanat,
Foires et salons,
Halles et marchés



Charles-Eric Lemaigen
Conseiller municipal
Nouvelle Gouvernance
Ville-AggLO
Président de l'AggLO



Béatrice Barruel
Conseillère municipale
Gestion et développe-
ment des campus
universitaires,
Innovation et Recherche



Véronique Allaire
Conseillère municipale
Commerce



Thérèse Suire
Conseillère municipale
Logement

Des ressources indispensables



Muriel Sauvegrain
Premier maire-Adjoint
Ressources humaines
et Affaires juridiques



Michel Martin
2^e maire-adjoint
Finances, Affaires
juridiques et
contentieuses,
Assurances,
Documentation et
Moyens généraux



Chantal Deschamps
Conseillère municipale
Formation
professionnelle



Philippe Pezet
Conseiller municipal
Finances et
Moyens généraux
Projet de pôle Parc
des expos/Zénith

LES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ



**Corinne
Leveux-Teixeira**



Michel Brard



Hayette Et Toumi



Jean-Philippe Grand



**Marie-Emmanuelle
Matet de Ruffray**



Maxime Yehoussi



Philippe Lecoq



Arlette Fourcade



Christophe De Bellabre

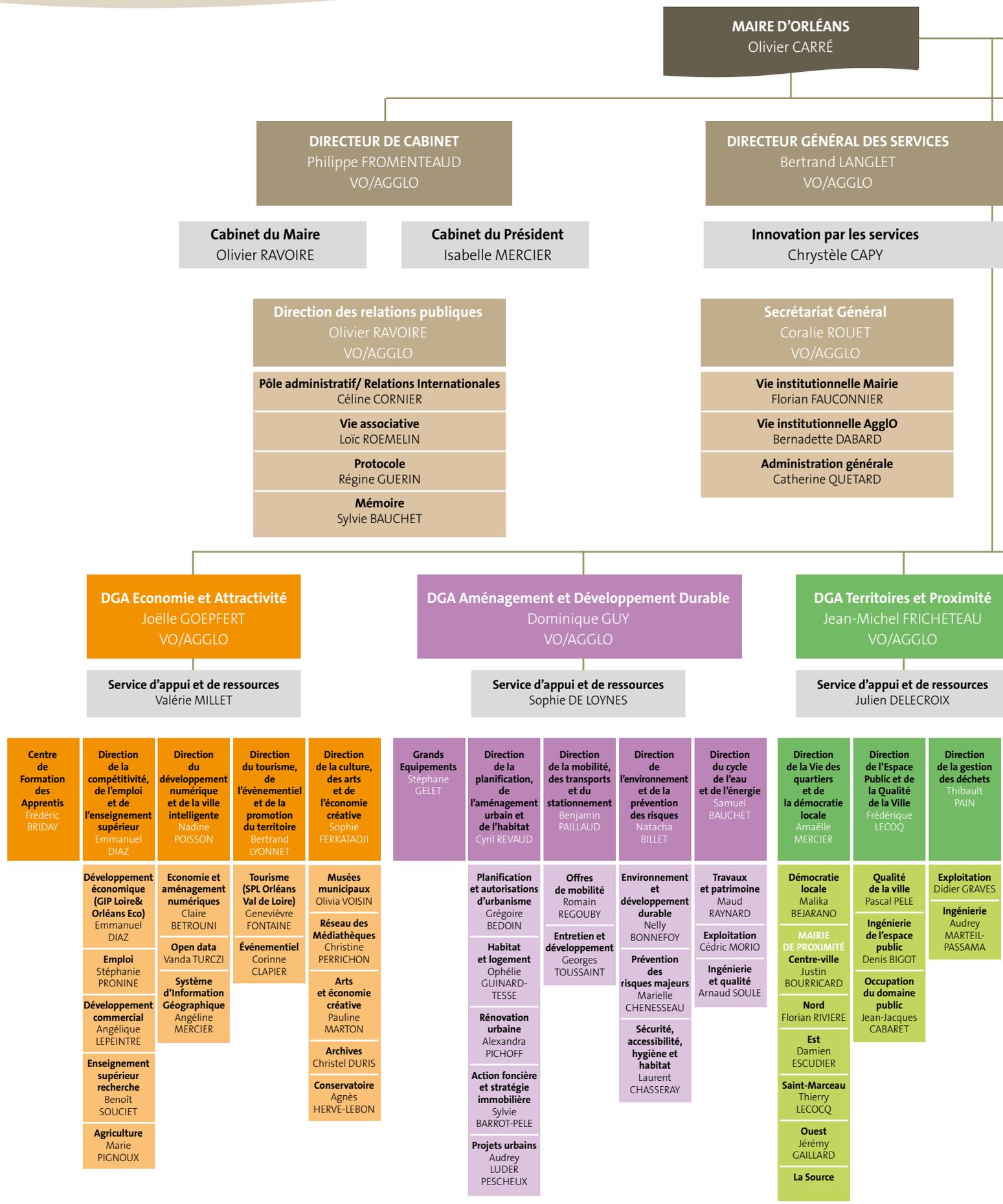


Michel Ricoud



Dominique Tripet

ORGANIGRAMME DES SERVICES MAIRIE / AGGLO



PRÉSIDENT DE L'AGGLO
Charles-Eric LEMAIGNEN

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Joëlle GOEPFERT
VO/AGGLO

Communication

Estelle DUFOUR-BENNI

Information

Armelle DI TOMMASO

Presse

Julie BARBIER-CASSAN

Délégation à la stratégie métropolitaine

Marie-Louise COQUILLAUD
VO/AGGLO

Evaluation des politiques publiques

Politiques contractuelles
Lauriane DESBOIS-WALLER

Projet Interives

Philippe DUBUY

DGA Vie Sociale et Citoyenneté

VO/AGGLO

Service d'appui et de ressources
Alice ADOBET

DGA Ressources et Fonctions Supports

Alexis CHOUTET
VO/AGGLO

Service d'appui et de ressources
Céline DELAUAUD

Direction de la sécurité et de la tranquillité publique
Pascal DESUERT

Direction des coopérations territoriales
Olivier VERNAY

Direction de l'accueil, de l'état civil et de la citoyenneté
Bertrand SAUVAGE

Direction de la petite enfance
Agnès FAIVRE

Direction de l'éducation
Patricia CHARLES

Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs
Adeline TUTOIS

Direction du développement social
Marie-Christine BEL

Direction des affaires juridiques
Nelly HANNOT

Direction des relations humaines
Chantal MARCHAND

Direction des finances et du contrôle de gestion
Véronique JACQUES

Direction de la commande publique et des achats
Nabila CHERAIR

Direction des systèmes d'information et de la dématérialisation
Thierry MANZANO

Direction de l'immobilier et de la logistique
Gilles BARBERON

Planification et organisation
Jean-Pierre GAULT

Surveillance et interventions
Daniel SANTAIS

Police de proximité
Isabelle PROUTEAU

Police intercommunale des transports
William Le PELLETER

Centre de sécurité orléanais
Nicolas BENOIT

Relations avec les usagers
Laëtitia BRIEN TAUVY

État civil et cimetières
Chantal SACHERER

Citoyenneté
Aurélien LEROY

Qualité et procédures
Richard LEFEVRE

Relations familles
Sylvie PITOU

Coordination des structures petite enfance

Prévention santé

Missions éducatives
Marie-France COLAS

Personnel des écoles
Marjorie DAOUDAL

Equipement matériel suivi du patrimoine

Planification scolaire
Pascale SILVA

Vie sportive
Florence CAUSSIDOU

Animation sportive et de jeunesse
Cathy LECLERC

Établissements aquatiques
Yohann PRAULT

Directeur du Contrat de Ville
Jean-Pierre PERON

Santé publique
Jeanne-Marie de AMORIM

Aînés
Sylvie CHOLLET

Solidarité Insertion
Dominique LAURENT

Prévention Réussite
Say SIRISOUK

Gens du voyage
Azim QASSEMYAR

Handicap
Djamila CHERIET

Juridique
Assurances

Vie professionnelle
Marie-Christine TERRIER

Emploi et compétences
Patricia PUJOL

Santé et qualité de vie au travail
Carole VIDAL

Organisation et dialogue social
Kathalyne PATOU

Communication interne
Grégory LEGRAND

Budget
Laurent BRUNAUD

Ressources ingénierie contrôle
Emmanuelle BARBEROT

Comptabilité générale
Sémécha LAAROUSSI

Système d'information financier
Laurence LÉOMENT

Marchés
Élodie MAO DEMAIMAY

Achats
Émilie DESCHAMPS

DSP contrats complexes
Béatrice LOULERGUE

Infrastructures
Aurélien HERBET

Études applications
Hélène MEHL

Centre de service
François GANDON

Gestion immobilière et logistique
Marcel BART

Ingénierie et stratégie patrimoniale
Célia MARC

Entretien et maintenance
Antoine GIACHETTO

2015 À ORLÉANS



FACILE À VIVRE
 MA VILLE OSE ET INNOVE MA VILLE EST FACILE À VIVRE MA VILLE EST SOLIDAIRE
 MA VILLE EST CREATIV MA VILLE EST AU SERVICE DES COLLECTIVITES MA VILLE OSE ET INNOVE
 MA VILLE EST BELLE MA VILLE EST BELLE MA VILLE EST CREATIV

MA VILLE OSE ET INNOVE

JANVIER 2015

Ouverture de la Maison de santé
luridisciplinaire Liliane-Coupez [1]

FÉVRIER 2015

Orléans reconnue comme
« Territoire à énergie positive pour
la croissance verte » par le ministère
de l'Écologie.

MARS 2015

L'Orléans International Challenge
accueille des stars du badminton [2]

Le retour des Samouraïs est organisé
au Palais des sports [3]

AVRIL 2015

Achèvement des travaux
d'aménagement des abords
du centre commercial Marie-Stuart.

MAI 2015

L'événement « Respirez la vie à plein
poumons » rassemble 7000 personnes,
place de la Loire

Organisation des traditionnelles
Fêtes de Jeanne d'Arc [4]

Panthéonisation de Jean Zay [5]

JUIN 2015

Organisation de la « Journée des assis-
tantes maternelles » au Campo Santo

Mise en œuvre du premier salon du livre
de l'enfance « Rendez-vous conte »

Voyage à Bruxelles pour les jeunes
du Conseil municipal des Jeunes [6]

28 juin 2015 : passage de témoin entre
Serge Grouard et Olivier Carré [7]

5^e édition du Festival Hip-Hop [8]

ÉTÉ 2015





3



4

Renouvellement de l'ensemble du parc d'horodateurs d'Orléans

Animations des quais^[9]

Cécilia Berder devient vice-championne du monde de sabre^[10]

Lancement des études pour la rénovation des arcades de la rue Royale

SEPTEMBRE 2015

Signature du Projet éducatif territorial (PEDT) élaboré par la mairie d'Orléans

Inauguration du groupe scolaire Bénédicte- Maréchal^[11]

7^e édition du Festival de Loire^[12]

Lancement de la campagne de communication pour le renouvellement du Conseil orléanais de jeunes

5^e journée d'Accueil des nouveaux étudiants (JANE)^[13]

13^e édition de Rentrée en fête^[14]

OCTOBRE 2015

Organisation des « Rendez-vous pour l'emploi » à La Source^[15]

DÉCEMBRE 2015

« Les années Yéyé », au Zénith d'Orléans, séduit 3800 de nos aînés

Exposition « Moi, mon chien »

Signature du nouveau contrat de ville



11



10



12



15

MA VILLE OSE ET INNOVE

MA VILLE EST FACILE À VIVRE

MA VILLE EST BELLE DES AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

MA VILLE EST SOLIDAIRE

MA VILLE EST BELLE

MA VILLE EST CRÉATIVE

MA VILLE EST FACILE À VIVRE

MA VILLE OSE ET INNOVE

CARTE D'IDENTITÉ D'ORLÉANS

une ville en forte dynamique démographique

1 180 300

habitants
(population totale et légale au 1^{er} janvier 2016 - source Insee)

dans une agglomération (22 communes) de

278 000

habitants

et une aire urbaine de

420 000

habitants



Situation géographique

- à 1h de Paris
- Desservie par les autoroutes A10, A19 et A71
- Située en bords de Loire, fleuve classé au patrimoine mondial de l'Unesco
- Entre Beauce, Sologne, Gâtinais et forêt d'Orléans
- porte d'entrée des châteaux de la Loire

9%

le taux de chômage à Orléans

(zone d'emploi)

au 3^e trimestre 2014, alors qu'il est

de 9,9 dans le Loiret et de 10 en France métropolitaine





Les atouts d'une capitale régionale

5 grands secteurs d'activités

- › **Électronique informatique instrumentation**
- › **Pharmacie cosmétique**
- › **4^e plateforme logistique de France**
- › **Agriculture et agroalimentaire**
- › **Environnement**

clusters et pôles de compétitivité

- **Cosmetic valley** (Shiseido, Parfums Christian Dior, Gemey Maybelline...)
- **S2E2** (Smart electricity cluster)
- **Elastopôle**
- **Dream** (eau et milieux associés)
- **Cluster ResoNat** (gestion des ressources naturelles)

Un pôle dynamique d'enseignement supérieur et de recherche

- + de 20 000 étudiants (université, BTS, prépas, écoles et instituts supérieurs)
- + de 2 000 chercheurs (public et privé)
- Une trentaine d'unités de recherche labellisées (CNRS, INRA, BRGM...)
- De nombreux laboratoires privés (Hélios...)

Des événements phares

- › Festival de Loire
- › Fêtes de Jeanne d'Arc
- › Orléans'Jazz
- › Set électro
- › Coupe du monde de sabre féminin
- › Open de tennis
- › Master's de patinage

Orléans récompensée

- › Rubans du développement durable
- › Marianne d'or
- › Pôle d'excellence de Cœur de ville
- › Label ville d'art et d'histoire
- › Grand Prix pour le GPV - Fimbacte
- › Pôle d'excellence territorial - politique seniors
- › Agenda 21 local France
- › Territoires de commerce équitable
- › Prix des collectivités accessibles
- › Trophée de la sécurité
- › 3 Libellules - concours "Capitale française de la biodiversité"
- › Territoria d'argent
- › Grand Prix - Concours national des Villes
- › Parc floral - 2* Guide vert Michelin
- › Label "Ville ludique et sportive" - Salon des maires





Orléans s'est transformée ces dernières années. Patrimoine rénové, rues requalifiées, espaces publics embellis, façades restaurées Orléans est une ville agréable à vivre pour ses habitants et à regarder pour les visiteurs. Cette métamorphose se poursuit dans le centre ancien, mais sur l'ensemble du territoire également... Toujours dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

- 18** Restaurer et entretenir le patrimoine bâti
- 19** Rénover les quartiers
- 20** Embellir l'espace public
- 22** Protéger l'environnement et prévenir les risques



MA VILLE EST BELLE

→ **Assurer** LA MAINTENANCE DE PROXIMITÉ → **Mener** LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX SUR LE PARC IMMOBILIER → **Sécuriser** LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) ▪

Restaurer et entretenir le patrimoine bâti

➤ FAITS MARQUANTS

La valorisation du centre-ville s'est poursuivie en 2015 dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Halles : premiers aménagements de la place du Petit-Puits et achèvement de la requalification de la rue de l'Empereur (partie sud). La campagne de ravalement obligatoire s'est également poursuivie en 2015. Les travaux de requalification du sud de la place du Châtelet / rue Jean-Huppeau et des Hôtelleries achèvent la requalification du quartier piétonnier et Châtelet.



103

façades ont été rénovées en 2015,

94

soit

subventions accordées pour un global de 0,999 M€ générant 3183148,69€ d'activité économique.



ET DEMAIN ?

Un plan d'actions global sur le quartier Carmes va être mis en place

Il concerne les actions suivantes :

- Mise en œuvre de la ZAC
- Travaux de requalification des espaces publics
- Ravalement de façades et traitement de l'habitat insalubre et dégradé
- Revitalisation commerciale
- Sécurité

➔ FAITS MARQUANTS

Engagé dans le cadre du **Grand Projet de Ville de La Source** depuis 2004, le programme des équipements publics figurant à l'Anru est aujourd'hui achevé.

Les travaux de voirie / aménagement sont menés conformément au calendrier prévu et la réalisation des investissements publics atteint près de 100%. La dernière opération « Mail L. Senghor section B3b – Rue Alain-Fournier » a été réalisée fin 2015 à proximité de la nouvelle Maison de Santé financée par la Ville.



→ **Poursuivre** LA CONVENTION TERRITORIALE ARGONNE → **Clap de fin** SUR LE GRAND PROJET DE VILLE → **Préparer** LE FUTUR PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (ANRU II) ■

Rénover les quartiers

Dans le cadre de la préparation du futur programme de renouvellement (Anru II) s'est déroulée, au cours de l'année 2015, une mission d'accompagnement à la formalisation du plan stratégique local, visant à tirer le bilan du Grand Projet de Ville et définir la vocation du quartier La Source, et dégager des orientations d'aménagement sur les secteurs non traités par le GPV.

Bénéficiaire lui aussi d'un programme de rénovation depuis 2008, **le quartier de l'Argonne, au nord-est d'Orléans, a poursuivi la mise en œuvre de la Convention Territoriale menée avec l'Anru.**

Concernant les aménagements, les abords du centre commercial Marie-Stuart ont été réceptionnés en avril 2015 finalisant ainsi l'opération globale de restructuration du centre.

S'agissant des voiries, le maillage nouvellement créé au nord du centre commercial afin de désenclaver ce secteur et dénommée Monique-Outin, a été réceptionné en juillet 2015.

En fin d'année, c'est l'espace vert à l'angle de l'avenue la Marne et de la rue du Grand Villiers qui a été réaménagé de manière plus qualitative.

L'avenue Wichita, dans le prolongement de l'avenue de la Marne, a quant à elle été réceptionnée fin 2015, tout comme la portion de la rue du Petit-Pont, requalifiée aux abords de la résidence du même nom.

Enfin, comme pour le quartier de La Source, deux études sociale et urbaine se sont déroulées en 2015 afin de préparer le futur programme sur le quartier. Elles ont également donné lieu à des ateliers de concertation.

Ce travail engagé sur les deux quartiers a permis de préparer la prochaine 1^{re} phase de contractualisation avec l'Anru (mi-2016), à savoir le protocole de préfiguration définissant l'ambition, l'ingénierie et les orientations d'aménagement et de développement pour les trois quartiers retenus pour un Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) (l'Argonne et la Source au niveau national et les Chaises, au niveau régional).

Par ailleurs, la Maison de santé pluridisciplinaire Liliane-Coupez a ouvert ses portes, à l'Argonne, le 5 janvier 2015. Cette structure d'une superficie de 655 m² compte 19 praticiens.

29 M€ TTC
c'est le montant total de l'enveloppe consacrée au GPV La Source, dont 21.9 M€ de participation de la Mairie.

84,5 M€ TTC
c'est le montant actuel de la Convention territoriale dans le quartier de l'Argonne dont 14.7 M€ de participation de la Mairie.

ET DEMAIN ?

- Poursuite de la Convention territoriale dans le quartier de l'Argonne
- Finalisation des premiers programmes de rénovation urbaine dans les quartiers de l'Argonne et La Source, notamment la construction de l'équipement sportif et culturel à l'Argonne
- Poursuite de la préparation des futurs programmes « Anru II » et rédaction des conventions pour les quartiers de l'Argonne et de La Source (lancement d'études et travail partenarial)





→ **Poursuivre** LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES RUES → **Maintenir** LA PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC → **Intensifier** LA PLACE LAISSÉE À LA VÉGÉTALISATION ■

Embellir l'espace public

⇒ FAITS MARQUANTS

Malgré un environnement budgétaire particulièrement contraint, la ville a poursuivi ses efforts en faveur de l'espace public en 2015, consacrant un budget d'investissement de 10,30 M€ aux projets d'embellissement et de sécurisation.

27
opérations de requalification (10.82 km) traitées dont 14 en travaux (5.15 km)

18
opérations d'enfouissement (11.85 km) traitées dont 7 en travaux (4.15 km)

18
opérations d'amélioration ponctuelle d'éclairage public - Application du programme de mise en lumière (Cathédrale, jardin, hôtel Groslot)



Les projets de réaménagement des rues et d'amélioration des espaces verts

D'importants travaux de requalification et de rénovation des rues ont été menés en 2015. On peut notamment citer :

- l'avenue de l'Hôpital (travaux réalisés dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec une répartition des coûts entre la ville d'Orléans et l'Agglo),
- la rue Fosse de Meule – Neuve Tudelle,
- la rue aux Ligneaux (travaux réalisés dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec une répartition des coûts entre la ville d'Orléans et de la ville de Saint-Jean-de-Braye),
- la rue de Vauquois,
- la rue Saint-Euverte,
- la rue des Anguignis (travaux réalisés dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec une répartition des coûts entre la ville d'Orléans et la ville de Saint-Jean-le-Blanc),
- les rues Masse - Bannier - 3 Croissants,
- la rue Harold-Portalis.



43

opérations menées en revue de projet

7

opérations de plantation d'arbre
dans 3 écoles

Les opérations d'aménagement et d'embellissement de l'espace public

En complément de ces aménagements de voirie, la ville a également œuvré en faveur de l'amélioration de ses espaces verts, de ses promenades et de ses parcs et squares. Le site du Belneuf à l'Argonne et le jardin de la Motte Sanguin ont ainsi été complètement rénovés.

La résidentialisation du quartier Gare s'est poursuivie, avec la finalisation de la 1^{re} phase.

La gestion et l'entretien de l'espace public au quotidien

Afin de conserver un réseau de voies de qualité, la Ville a consacré 874K€ à des travaux d'embellissement des quartiers et de reprises de voirie. L'entretien et la rénovation de fontaines, le remplacement du mobilier urbain et des jeux détériorés dans les parcs ont également contribué à l'amélioration de l'environnement quotidien des Orléanais.

La rénovation de l'éclairage public et le renouvellement des décorations de Noël ont également fait l'objet d'investissements importants, permettant une meilleure maîtrise des consommations électriques.

La propreté et la gestion efficace de l'espace public ont aussi été une préoccupation quotidienne. Sur le terrain, les services municipaux ont ainsi œuvré en faveur de la propreté et du nettoyage des rues, des espaces verts et des sanitaires publics.



Les marchés de plein air

Les 17 marchés de plein air organisés dans les quartiers continuent d'être source de cohésion, de convivialité et d'animation au sein des quartiers. La Mairie poursuit son soutien aux producteurs locaux, et à la promotion de l'agriculture péri-urbaine et des circuits courts. Ces marchés constituent en outre des lieux de commerce de proximité.



ET DEMAIN ?

- Poursuite des efforts en faveur de la qualité de l'entretien des espaces publics
- Poursuite du programme de reprise et d'embellissement de l'espace public

→ Protéger LA BIODIVERSITÉ → Préserver LES RESSOURCES EN EAU → Assurer LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE → Informer SUR LES ACTIONS MENÉES ▪

Protéger l'environnement

LES FAITS MARQUANTS

La biodiversité

La biodiversité a été l'une des préoccupations majeures de la ville d'Orléans en 2015. De nombreuses actions ont été menées dans ce sens :

- installation de panneaux sur l'espace public pour sensibiliser les Orléanais à la préservation de la biodiversité urbaine et la gestion sans pesticide.
- conception et installation d'un parcours pédagogique sur la biodiversité et la gestion écologique du parc de la Fontaine de l'Étuvée.
- aménagement de la plaine de jeux du Belneuf, avec le soutien de la région Centre Val de Loire, avec un parcours ludique et des installations démonstratives et pédagogiques pour la biodiversité,
- équipement du rucher pédagogique du jardin des plantes de la balance connectée Label Abeille, afin de suivre à distance et en temps réel les données de deux ruches,
- à l'occasion de la COP21, les « solutions fondées sur la nature » et leurs actions pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatiques ont été mises en valeur au niveau national,
- animations nationales comme le « Jour de la Nuit » et balades nature avec Loiret nature environnement dans le cadre de la « Charte Zéro Pesticide dans nos villes et villages ».
- protection des sternes de Loire, avec Loiret nature environnement.



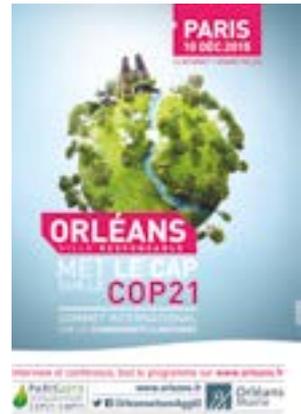
La préservation des ressources en eau

- Finalisation de la mise en place du périmètre de protection rapprochée des captages de l'Oiselière avec la réalisation des travaux de mise aux normes des têtes de puits chez 7 particuliers et d'une campagne d'analyses de surveillance.
- Participation, comme chaque année, aux instances du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Val Dhuy Loiret, de l'Association syndicale des riverains du Loiret et du Syndicat intercommunal du Bassin du Loiret.
- Lancement du programme d'actions du Contrat territorial des captages du Val et poursuite de la convention tripartite.

La transition énergétique

- Orléans reconnue comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), par le ministère de l'Écologie, du

300kg
de miel récoltés sur le rucher pédagogique du Jardin des Plantes.



Développement durable et de l'Énergie, en février 2015, pour l'ensemble de sa démarche engagée et à venir.

- Orléans, partie prenante de la COP 21 à travers plusieurs événements :

- > localement avec la plantation d'arbres dans le cadre de l'événement national « Un arbre pour le climat »,
- > participation de la Ville au « Sommet mondial des élus locaux pour le climat »,
- > internationalement, via le HUB des Solutions pour le Climat, où de nombreuses actions ont été présentées.

La sensibilisation

- Les « Journées environnement santé » se sont tenues du 30 mai au 3 juin 2015 sur le thème de l'air. La manifestation « Respirez la vie à plein poumons » a permis de sensibiliser, 7 000 personnes sur le souffle, le tabagisme, les polluants, la qualité de l'air extérieur...
- Les actions de sensibilisation du jeune public à l'environnement et au développement durable ont été poursuivies avec :
 - > le soutien aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable dans 24 écoles,
 - > 199 enfants ont visité le rucher pédagogique du jardin des plantes.





FOCUS DD

Transition énergétique : prix de champion des énergies renouvelables, décerné à la Ville d'Orléans par la Ligue EnR, aux Assises Nationales de l'Énergie en janvier 2016 pour son parcours vers la transition énergétique.

Au titre de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public, plus de 350 dossiers de mise en conformité ont été reçus en 2015.

→ **Être vigilant** SUR L'IMPLANTATION D'ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE
 → **Veiller** À LA QUALITÉ DE L'HABITAT → **Maintenir** LA SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC → **Agir** FACE AUX RISQUES MAJEURS ▀

Prévenir les risques

FAITS MARQUANTS

Implantation d'antennes de téléphonie mobile et suivi des champs électromagnétiques

• 3 réunions publiques ont été organisées pour présenter le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur les quartiers de La Source, Dunois et Bourgogne République.

• 3 mesures de champs ont été sollicitées auprès de l'Agence nationale des fréquences. Les résultats sont conformes à la réglementation et consultables sur le site www.cartoradio.fr.

Les pouvoirs de police sanitaire

En 2015, 237 demandes ont été instruites au titre des pouvoirs de police du Maire, concernant essentiellement les domaines de l'habitat indigne, le bruit, les déchets sur le domaine privé, l'hygiène alimentaire, la gestion animale.

Au titre de la lutte contre l'habitat indigne, inscrite au Plan Solidarité Logement 45, 117 procédures ont été instruites en 2015 pour la détection et la résorption des logements indignes. Concernant le contrôle des commerces de bouche, 9 établissements ont fait l'objet de 11 contrôles d'inspection au titre de l'hygiène alimentaire suite à des signalements de consommateurs ou du voisinage.

L'activité de la commission communale de sécurité et d'accessibilité

Sur les 2000 établissements recevant du public sur le territoire d'Orléans, 346 font l'objet d'une surveillance particulière au regard de leur type d'activité et/ou du nombre de personnes accueillies. Ainsi, des visites périodiques sont instruites, en lien avec le SDIS et la Police nationale afin de garantir à nos concitoyens la sécurité à laquelle ils ont droit en matière de prévention du risque incendie. En 2015, 136 visites d'établissements ont été organisées.

La gestion des risques majeurs

Le territoire d'Orléans est exposé à différents risques d'origine naturelle (inondation, mouvements de terrain), climatique (tempêtes, orages, chutes de neige...) ou technologique (industriels, transports de matières dangereuses et à degré moindre nucléaire).

Dans ce cadre, la Ville d'Orléans mène de nombreuses actions parmi lesquelles :

- la mise en place de plan particulier de mise en sécurité et visant les écoles. Pour ce faire, des kits ont été achetés par la Mairie et déployés sur divers sites,
- le suivi par un inventaire complété en continu, des mouvements de terrains liés aux carrières souterraines mais aussi des interventions (17 en 2015) en résolution d'incidents quand cela est nécessaire,
- la gestion du risque inondation par crue de la Loire. Il est à noter que l'engagement de la Ville dans ce domaine a été salué en 2015 par l'attribution du Pavillon Orange, label distinguant les collectivités particulièrement mobilisées sur ce sujet.

ET DEMAIN ?

- Organiser une Journée Environnement Santé le 25 juin 2016, sur le thème du son (risque auditif, bienfaits de la musique...)
- Développer une nouvelle stratégie pour la biodiversité pour que les mots « nature en ville » résonnent plus fort
- Accentuer la résilience du territoire en développant une stratégie locale de gestion du risque inondation mobilisant toutes les communes ligériennes, de Dampierre-en-Burly à Orléans
- S'inscrire dans la dynamique « Ville Durable ». La Ville d'Orléans adhère, en 2016, à l'institut pour la Ville Durable, organe moteur de la thématique au niveau national



L'innovation par les services

Les attentes des usagers des services publics évoluent. La Ville d'Orléans en tient compte et a donc souhaité retravailler son approche des services rendus en plaçant plus que jamais le citoyen, ses besoins et ses usages, au cœur de ses politiques publiques. Cette démarche de transformation en profondeur touche tous les champs de l'action publique et interroge tant la nature des services rendus que la manière dont notre collectivité est organisée pour les délivrer.

Une mission "Innovation par les Services" a ainsi été mise en place en septembre 2015. Appuyée par l'expertise du cluster Nekoé, seul cluster national spécialisé dans le sujet et localisé à Orléans, la mission a pour objectif d'explorer les usages des "utilisateurs" des services publics pour concevoir et tester de nouveaux services. Les premières actions engagées ont contribué à la mise en œuvre du paiement sans contact et du paiement par téléphone des places de stationnement.



→ **Offrir** UN SERVICE DE QUALITÉ AUX USAGERS → **Faciliter** L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES → **Améliorer** L'EFFICACITÉ DES PRESTATIONS ADMINISTRATIVES ▀

Accueillir, renseigner, orienter

➔ LES FAITS MARQUANTS

Chaque année, le pôle Accueil et Affaires administratives gère un très grand nombre de dossiers dans les domaines aussi divers que la délivrance de carte d'identité ou les arrêtés de débits de boisson.

Identité nationale

3756 cartes nationales d'identité et 3686 passeports délivrés, 469 jeunes dénombrés dans le cadre du recensement militaire.

Instruction des dossiers étrangers

86 dossiers de regroupement familial instruits, 256 dossiers de carte de résident, 608 attestations d'accueil délivrées.

Réglementation

- 307 arrêtés de débits de boissons temporaires ont été pris.
- 74 déclarations de débits permanents ont été enregistrées.
- 39 arrêtés autorisant des débits de boissons à ouvrir jusqu'à 3h du matin et 237 autorisations permettant à des commerces de détail d'ouvrir le dimanche avec des salariés.

Élections

61805 électeurs inscrits sur la liste électorale principale au 28/02/2015, plus 324 sur la liste complémentaire municipale et 265 sur la liste complémentaire européenne.

En 2015 : organisation des élections départementales et régionales (mars et décembre).

Salles municipales

2063 occupations de salles par des associations et des particuliers (dont 1216 occupations gérées par le centre municipal et 847 par les mairies de proximité).

Espace famille

- 1600 quotients familiaux étudiés par l'espace famille
- Environ 3000 inscriptions scolaires gérées par l'espace famille
- 2,3 millions d'euros de recettes gérés par la régie monétique centrale et 38055 factures envoyées aux usagers.

État civil

65 580 copies intégrales ou extraits d'actes d'état civil délivrés par courrier et au guichet

4664	actes de naissance enregistrés
585	actes de reconnaissance
378	actes de mariage
2186	actes de décès
9410	mentions marginales apposées sur les registres
1510	livrets de famille créés
787	duplicatas de livrets de famille et mises à jour de livrets de famille
2590	jugements donnant lieu à mention autorisations administratives funéraires délivrées
240	achats de concessions funéraires
1777	renouvellements
172	inhumations
197	exhumations à la demande des familles
495	reprises de terrains concédés
29	
232	



93125

usagers accueillis à l'hôtel de ville

155188

appels reçus

114375

habitants au 1^{er} janvier 2016



-75,9%

baisse de la délinquance de proximité à Orléans depuis 2001

681

personnes interpellées

1814

procès-verbaux dressés



→ **Lutter** CONTRE LA DÉLINQUANCE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LA POLICE NATIONALE → **Mener des actions** DE SURVEILLANCE, DE PRÉVENTION ET DE DISSUASION ▀

Sécuriser et tranquiliser

LES FAITS MARQUANTS

Les missions des agents de Police municipale s'exercent sur le territoire de la commune. Ils peuvent, parfois, intervenir dans un autre périmètre, par une convention ou un arrêté de mise à disposition du Préfet. Pour rappel, les missions de la Police municipale sont les suivantes :

- prévention et surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- lutte contre la délinquance,
- infractions au code de la route,
- infractions à la loi pénale et renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions,
- informer et seconder dans l'exercice de leurs fonctions les officiers de police judiciaire,
- surveillance, prévention et dissuasion,
- assistance des personnes en danger,
- recherche des actes de flagrant délit et intervention afin de faire cesser les troubles,
- surveillance des bâtiments publics et intervention en cas de déclenchement d'alarme intrusion ou incendies,
- Sensibilisation des enfants à la sécurité routière.

Pour la 13^e année consécutive, la délinquance de proximité a connu une baisse significative en 2015. Elle a chuté de 75,9% depuis 2001. Le nombre de cambriolages a baissé de 52,5% par rapport à 2001. Les vols d'automobiles connaissent également une baisse significative depuis 2001 (-90%).

Enfin, autre évènement marquant en 2015, la Police municipale a entrepris les démarches pour l'armement en catégorie B (revolver) pour ses 107 agents de police. Ainsi, la Police municipale d'Orléans s'est dotée de 107 revolvers Manurhin et les postes de quartiers ainsi que le poste central ont été équipés d'armureries sécurisées pour détenir et conserver ces armes.

107

agents de Police municipale

196

caméras pour 1956 heures d'images extraites



- **Offrir** DES POSSIBILITÉS DE STATIONNEMENT COHÉRENTES ET EFFICACES
- **Améliorer** LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ■

Faciliter la mobilité

➤ LES FAITS MARQUANTS

Renouvellement des horodateurs

En juillet 2015, la Ville d'Orléans a confié à la société CALE le renouvellement de tout son parc d'horodateurs. Cette opération a été menée au cours du mois de novembre 2015, pour une mise en service progressive jusqu'à

début décembre 2015. Le nouveau matériel propose, outre le paiement classique en espèce, un paiement par carte bancaire de son stationnement, et permettra prochainement le paiement sans contact. De plus, pour les abonnés résidents, ainsi que les artisans, un compte client dématérialisé est dorénavant proposé.



Investissement sur les carrefours à feux

Dans la poursuite de sa politique d'amélioration de la circulation, la Ville d'Orléans a investi, en 2015, dans le réaménagement du carrefour à feux au croisement des avenue de Saint-Mesmin et rue du Clos Rozé. L'opération menée a consisté d'une part en des modifications de la signalisation tricolore, afin de simplifier le carrefour, moderniser le matériel pour une meilleure régulation du trafic et raccorder le carrefour à la gestion centralisée du PCRT (Poste central de régulation du trafic), et d'autre part, en des travaux de génie civil, afin notamment de remettre aux normes une traversée piétonne.

ET DEMAIN ?

- Après la modernisation du système d'horodateurs en 2015, le stationnement payant sera étendu à l'ensemble du secteur intramail et aux mails en 2016. L'objectif poursuivi est d'améliorer la rotation des véhicules sur la voirie, afin qu'Orléanais, visiteurs et chaland trouvent plus facilement à se garer. Pour accompagner cette mesure, les abonnements dans les parkings en ouvrage seront revus à la baisse.



→ Offrir DES POSSIBILITÉS DE STATIONNEMENT COHÉRENTES ET EFFICACES →
Améliorer LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ■

Vivre et construire la ville ensemble

LES FAITS MARQUANTS

Pionnière dans le domaine de la politique de proximité avec une rédaction participative de son Agenda 21 dès 2004, la Mairie d'Orléans a réaffirmé, avec l'adoption d'une nouvelle Charte de la participation citoyenne en 2014, la proximité comme socle de l'action municipale.

En 2015, elle a poursuivi sa démarche de concertation des habitants dans la réalisation des projets et l'aménagement de la ville. C'est ainsi que 70 réunions publiques et 136 réunions des conseils consultatifs de quartier se sont tenues dans les différents quartiers d'Orléans.



Mais cette année, la Ville a franchi une étape supplémentaire en créant le service « Vie citoyenne ». Véritable expert de la concertation, son rôle est d'accompagner mais également de valoriser les actions des ateliers des conseils consultatifs de quartier, de piloter les concertations en lien avec les projets importants de la ville (Carmes, Les Groues...) et de



- quartiers
- mairies de proximité
- adjoints dédiés
- conseils consultatifs

service Vie citoyenne





proposer des modes de participation innovants afin d'inciter tous les citoyens à s'exprimer. Cette année a été l'occasion d'impliquer de jeunes acteurs dans l'élaboration des projets, comme pour celui du jardin enchanté d'Alice pour lequel deux classes de CM2 de l'école du Nécotin ont participé depuis l'expression de leurs besoins et envies jusqu'à la conception d'une maquette du futur jardin.

En 2015, plus de 500 000€ ont été consacrés aux aménagements de proximité - 86 projets au total. Ils permettent d'améliorer la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de l'espace public. Parmi ces réalisations, on peut citer la réfection de la fontaine Napoléon, la végétalisation de la trémie du pont de la RD2020, la création d'un espace vert à l'angle de la rue

Parisie et de la rue de Bourgogne, ou encore l'aménagement de la place Adolphe-Cochery.

La Mairie a, par ailleurs, renouvelé son soutien financier et logistique aux associations et comité des fêtes qui contribuent, par leurs nombreuses actions et manifestations, à animer les quartiers. Elle a, en 2015, subventionné une dizaine d'associations pour un montant total de près de 28 000€.

ET DEMAIN?

- Poursuivre les réunions publiques et ateliers
- Innover pour élargir la concertation
- Mettre en œuvre un budget participatif

121

infos-riverains, soient près de 110 000 documents distribués pour annoncer des travaux ou des événements sportifs ou culturels, et informer les habitants des éventuelles contraintes liées à ces interventions

500 000 €
pour des aménagements de proximité





→ **Répondre** AUX ATTENTES DES FAMILLES EN LEUR PROPOSANT DES SOLUTIONS D'ACCUEIL VARIÉES ET ADAPTÉES → **Inform**er SUR LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL ET SUR LES DROITS DES PARENTS, LES PRESTATIONS → **Poursuivre** LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE → **Développer** L'OFFRE DE PLACES EN CRÈCHES ▀

Veiller sur les tout-petits

➤ LES FAITS MARQUANTS

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de travaux pour améliorer les équipements des structures de la petite enfance :

- réfection du jardin de la crèche de la Bolière,
- rénovation des peintures dans plusieurs établissements,
- dépose de la pompe à chaleur à la crèche Pasteur,
- remplacement du revêtement de sol à la crèche des Chats Ferrés,
- isolation phonique de la structure multi-accueil de La Source,
- création d'une marquise à la mini-crèche Madeleine,
- achats en mobilier et acquisition de structures de motricité dans les crèches de la Borde, du Baron, de la Tour Blanche, des Blossières et du multi-accueil.

Des marchés ont été passés, notamment pour le mobilier des crèches, sur la plate-forme Approlys.

Pour la sécurité des petits et le respect des normes sanitaires, des analyses bactériologiques ont été menées dans chaque établissement.

La vie des établissements est ponctuée par l'organisation régulière de fêtes et d'animations qui correspondent aux différents événements du calendrier (Nouvel An chinois, Chandeleur, carnaval, fête de fin d'année, etc.).

Des sorties au musée, au Muséum, à la bibliothèque, sont également organisées, par toutes les structures petite enfance. Elles représentent, d'ailleurs, une occasion pour les enfants accueillis en crèche familiale d'avoir des temps d'échanges et des activités en commun avec d'autres enfants.

L'association « Musique et équilibre », autour de la musique et du chant a poursuivi ses interventions en 2015.





ET DEMAIN ?

- Finalisation du projet de direction Petite Enfance
- Actualisation du règlement de fonctionnement petite enfance
- Projet de développement de l'offre collective d'accueil en centre-ville et à Dauphine

2 journées pédagogiques ont été organisées en 2015 :

- 18 mars, approche de la méthode Montessori: de quel environnement humain et matériel l'enfant a-t-il besoin pour se construire créatif et en harmonie ?
- 14 octobre: prévention de la bronchiolite et travaux collaboratifs dans le cadre du projet de direction.

La journée nationale des assistantes maternelles a été organisée le 16 juin 2015, au Campo Santo. Le thème était les animaux de la ferme. 112 assistants maternels indépendants ont été mobilisés à l'occasion de cet événement.

FOCUS DD

Les structures petite enfance réalisent le tri sélectif (carton/verre...). Aujourd'hui, elles sont équipées de poubelles dédiées permettant de réaliser le tri au quotidien. Par ailleurs, les bidons de produits d'entretien bénéficient d'un ramassage spécifique dans les crèches.

Dans le cadre d'atelier avec les enfants, des projets pédagogiques autour des plantations sont programmés et mis en œuvre tout au long de l'année. Quelques crèches ont mis en place un compost dans leur jardin.

Des petites actions DD sont proposées au sein des crèches comme l'utilisation de sur-chaussure en tissu lavable, le recyclage d'objet du quotidien en objet de décoration et les déplacements en transport en commun pour les sorties (tram ...).

Les bons de congés sont dématérialisés à 100% ainsi que les demandes de formation. Plus aucun bon papier ne circule pour ces 2 types de demande.

Le lait fourni aux enfants est bio et ce depuis 2012, dans l'ensemble des crèches.



→ **Reconduire** L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE TELLE QU'ELLE AVAIT ÉTÉ INITIÉE AVEC LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES → **Rénover et entretenir** LE PATRIMOINE SCOLAIRE → **Mener** DES ACTIONS ÉDUCATIVES ■

Apprendre dans les meilleures conditions

➤ LES FAITS MARQUANTS

Temps périscolaire

À la rentrée 2015, la mairie d'Orléans a décidé de reconduire l'organisation de la semaine scolaire telle qu'elle avait été initiée en 2014-2015 avec la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, les temps d'activités périscolaires (TAP) continuent d'être proposés entre 15h45 et 16h45 les lundis, mardis et jeudis (gratuits).

- 55% en moyenne d'enfants restent aux TAP en maternelle
- 67% en moyenne d'enfants restent aux TAP en élémentaire

Soit 460 TAP organisés chaque soir sur l'ensemble des écoles (1380 par semaines).

Le contenu des TAP diffère selon l'âge des enfants : codage informatique, art japonais, astronomie, atelier culinaire, anglais oral, langue des signes, zumba, guerre des maths, arts et loisirs créatifs, théâtre, jardinage, sports...

Les enfants des écoles élémentaires peuvent ensuite s'inscrire à l'aide au travail personnel (ATP).

Afin de confirmer son engagement en faveur d'une politique éducative au service de tous, la mairie d'Orléans a élaboré son projet éducatif territorial, signé le 4 septembre 2015 dans l'école Olympia-Cormier, en présence du Préfet, du Directeur Académique, du Directeur de la CAF, du Maire d'Orléans et de son maire-Adjoint chargé de l'éducation. Il porte notamment sur la réussite éducative, la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien à la parentalité.



67

écoles publiques
(34 maternelles et 33 élémentaires)

9914

élèves scolarisés sur l'année 2015-2016
(hausse de 3,07%)

Travaux dans les écoles

La rentrée de septembre 2015 a été marquée par l'inauguration du plus grand établissement scolaire d'Orléans, pouvant accueillir jusqu'à près de 600 écoliers (12 classes élémentaire, 8 maternelles), dans le quartier Saint-Marceau. Un nouveau groupe scolaire édifié en lieu et place des anciennes écoles maternelle et élémentaire Georges-Chardon porte aujourd'hui le nom de Bénédicte-Maréchal, ancienne adjointe au maire à l'Éducation décédée en 2014.

Comme chaque année, les écoles d'Orléans se sont embellies du fait d'un important programme de rénovation, d'entretien et de travaux.

Ainsi, les écoles qui en avaient le plus besoin ont fait l'objet de la première tranche du « plan peinture » durant l'été 2015, notamment à Jean-Piaget, Les Guernazelles, Nécotin, Jacques-Prévert, Gutenberg, Louis-Guilloux... (coût 370 000 €). Ce plan peinture sera poursuivi tout au long de la mandature.

Le programme de réfection des cours de récréation s'est poursuivi au profit de l'école Maxime-Perrard (coût 167 000 €).

L'école Marcel-Proust a bénéficié de la restructuration de son restaurant scolaire transformé en self-service. À cette occasion, les espaces périscolaires ont été également rénovés (coût 306 000 €).



26,8 M€

le budget de fonctionnement dédié
à l'éducation et aux accueils de loisirs

3,5 M€

flèches vers l'investissement

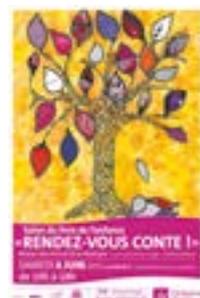
Par ailleurs, la Mairie d'Orléans a acté la fermeture de l'école maternelle Charles-Perrault, très vétuste. Elle a réaménagé une école maternelle dans le groupe scolaire Gutenberg (coût 221 000 €). À cette occasion, la carte scolaire « nord est » a été reconfigurée.

En 2015, toutes les écoles de la Ville d'Orléans ont été pavoisées pendant l'été avec le drapeau tricolore et le drapeau européen, ainsi qu'avec la devise de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

La rentrée 2015 a également vu le démarrage de l'ambitieux programme de développement du numérique dans les écoles. Les premiers vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les établissements scolaires. Les CM2 sont prioritairement concernés (coût 410 000 €); ils seront tous équipés avant la fin de l'année scolaire 2015-2016.



Les actions éducatives



En juin 2015, la Mairie d'Orléans organisé le premier Salon du livre de l'enfance « Rendez-vous conte » avec l'objectif de :

- éveiller l'intérêt de la lecture dès l'école maternelle,
- favoriser l'écriture

dès le plus jeune âge,

- promouvoir la création artistique, l'éveil de la sensibilité, la curiosité intellectuelle,
- rencontrer des artistes, des auteurs et illustrateurs jeunesse,
- sensibiliser les enfants et les parents sur les modalités d'accès aux structures culturelles de proximité (médiathèques de quartier, entre autres),
- informer les parents de l'importance du livre chez les enfants, dès le plus jeune âge.

Actions mises en œuvre sur l'année scolaire 2014-2015

- « Album au cycle 2 » pour 15 classes
- « Un artiste dans ma classe » pour 3 classes

Enfin, dans le cadre des relations entre l'Éducation nationale et la Mairie, le règlement des Atsem a été signé le 7 septembre 2015, en présence du Directeur académique, des inspecteurs de circonscription, des directions d'écoles et du maire-adjoint chargé de l'éducation. Il est désormais opposable aux Atsem, aux enseignants et aux directeurs d'écoles.

ET DEMAIN ?

- Poursuite de l'installation des équipements numérique dans les écoles ; toutes les classes seront dotées, à raison d'un niveau de classe par an
- Étendre le programme « plan peinture » dans les écoles
- Poursuivre la rénovation du patrimoine scolaire avec notamment le groupe scolaire Romain-Rolland
- Mener les études pour la construction d'une nouvelle école maternelle Michel-de-la-Fournière
- Rénover la cour de l'école Jean-Mermoz

845 534

repas servis aux enfants au cours de l'année



→ **Venir en aide** AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS QUI PRÉSENTENT DES SIGNES DE FRAGILITÉ → **Soutenir** LES PARENTS ET **accompagner** LES JEUNES EN DIFFICULTÉ
→ **Favoriser** LA RÉUSSITE ▀

Accompagner vers la réussite

➤ LES FAITS MARQUANTS

Réussite éducative

Le dispositif de Réussite éducative a pour objectif d'**aider tous les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement.**

Conçu pour permettre un suivi individualisé, le dispositif de Réussite éducative prend en compte l'enfant dans sa globalité, son environnement social et familial, et la singularité de sa situation. Il vise également à **aider les familles** à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif. Il propose un soutien éducatif, scolaire, culturel, social et sanitaire (hors temps scolaire).

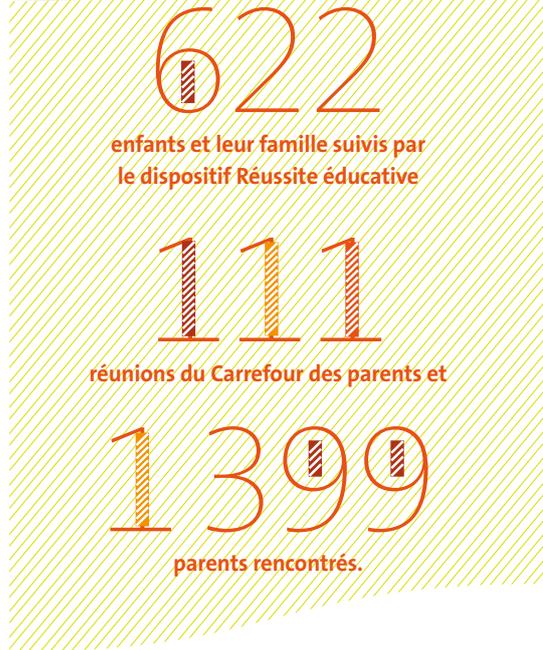
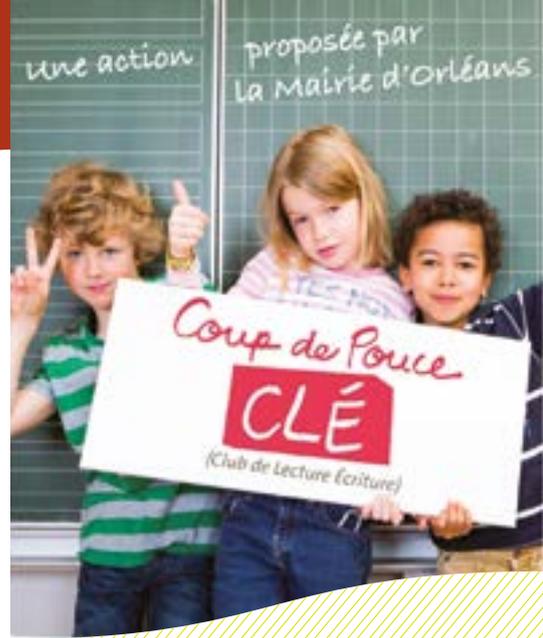
La 5^e édition des **Rencontres partenariales de la réussite** a été organisée en 2015, en lien avec l'Éducation nationale. Cet événement a réuni 150 personnes enseignants et acteurs de la Réussite éducative. Au cours de cette journée, les résultats de la recherche-action ont été présentés, et un travail en ateliers a permis de dégager des pistes autour de l'accompagnement des familles.

Cette recherche a été menée pendant 3 mois, en partenariat avec l'université de Tours (psychologie) et d'Orléans (École supérieure de Professorat et de l'Éducation) auprès de pères suivis par le dispositif. L'objectif était d'apporter des éléments de compréhension des représentations et fonctionnements familiaux des familles en difficulté et de fournir des éléments de compréhension des processus qui pourraient influencer participation, implication et stabilité des parents au sein des dispositifs d'accompagnement.

Carrefour des parents

Le Carrefour des parents est un dispositif de prévention parental. C'est une occasion unique offerte aux familles de **partager des expériences avec d'autres parents et des professionnels et d'élaborer ensemble des solutions.**

L'accès et la participation au Carrefour des Parents sont libres et gratuits.



Chaque mois, des rencontres sont prévues sur l'ensemble des quartiers d'Orléans; ces informations sont accessibles sur le site Internet de la ville.

L'année 2015 a été marquée par... la mise en place de 2 « journées parentales », à La Source, à la demande des parents sur les thèmes suivants: "Quel est le rôle du parent aujourd'hui: nouvelles technologies, autonomie des enfants...?" et "Adolescence et autonomie: quel est le rôle du parent aujourd'hui?"

Une action « jeune parent » s'est déroulée à l'Argonne sur le thème de « l'impact de la double culture sur la scolarité de mon enfant ».

FOCUS DD

• La règle déontologique des échanges anonymes facilite l'orientation de certains parents vers une prise en charge individuelle par d'autres dispositifs.



27

clubs Coup de Pouce CLÉ

135

enfants - 97 % des enfants ayant suivis cette action ont été jugés sortis de la zone dangereuse par leurs enseignants

Maison de la réussite et service Prévention Médiation et Réussite

Les Maisons de la réussite sont ouvertes dans les 3 quartiers prioritaires : La Source, Argonne et Blossières. Elles sont devenues de véritables lieux ressources, d'informations et de soutien à la parentalité et à la réussite des jeunes.

Dans chacune est implanté le **Service Prévention Médiation Réussite (SPMR)** composé des agents de médiation et des parents-relais.

Ces agents assurent une présence quotidienne auprès des habitants 7 jours sur 7, de 16 heures à minuit, au minimum. Ils ont pour mission :

- d'être à l'écoute et au service des habitants,
- de tisser des liens avec les partenaires,
- d'être dans la Prévention et la Médiation éducative,
- d'assurer une veille de manière à préserver la tranquillité publique.

Afin de compléter l'action des agents de Prévention Médiation Réussite, la Mairie d'Orléans a créé, en 2005, un dispositif de **parents-relais**. Une soixantaine de parents composent ce dispositif. Ils peuvent être mobilisés à tout moment par la Ville pour renforcer la présence éducative sur le terrain durant les périodes de vacances scolaires et d'évènements spécifiques.

Service éducatif de prévention

Ce service a pour objectif d'apporter un soutien éducatif aux jeunes en difficultés afin qu'ils renouent avec les apprentissages et la réussite.

Sont concernés les jeunes âgés de 11 à 21 ans, collégiens en risque de décrochage scolaire et jeunes majeurs, sortis du système scolaire sans qualification.

Un plan de prise en charge éducative individualisé est établi pour chacun des jeunes adhérant à l'accompagnement. Ce plan est composé des volets parentalité, soutien éducatif et psychologique, raccrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle.

ET DEMAIN ?

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Prendre en charge les enfants le plus tôt possible
- Recherche – action pour permettre à des parents d'être acteurs dans le cursus scolaire de leur enfant
- Organiser la 6^e édition des Rencontres partenariales de la réussite en lien avec l'Éducation nationale, le Conseil général et la CAF

CARREFOUR DES PARENTS

- Continuer le travail d'échanges avec les groupes de « Jeunes Parents » sur l'ensemble des quartiers
- Intensifier le travail de prévention sur « l'importance du rôle du parent aujourd'hui dans l'éducation des enfants » avec les services du Pôle et les partenaires
- Finaliser le projet « jeux de cartes » pour valoriser les actions des parents

MAISONS DE LA RÉUSSITE ET SERVICE PRÉVENTION MÉDIATION ET RÉUSSITE

- Optimiser la communication afin de promouvoir les actions des maisons de la réussite
- Permettre aux habitants d'investir encore plus les maisons de la réussite avec des temps de rencontres et d'échanges
- Développer davantage les actions sur la laïcité et les valeurs de la République
- Être dans la prévention éducative (repérer les jeunes le plus tôt possible pour éviter tout risque de décrochage scolaire ou de délinquance)
- Favoriser la réussite de tous les habitants
- Améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires

DISPOSITIF DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Consolider l'accueil des mineurs dans les services
- Travailler avec les partenaires pour réduire le nombre d'heures non effectuées
- Développer les lieux d'accueil

SERVICE ÉDUCATIF DE PRÉVENTION

- Les deux dispositifs « Passerelle » et « Chantiers éducatifs » poursuivront leur développement. Le premier avec les mesures de responsabilisation, le second avec la création d'une plateforme associant aux chantiers éducatifs un atelier technique



Dispositif de travail d'intérêt général

L'accueil des TIGistes constitue un objectif volontariste de la Mairie d'Orléans et de l'AggLO. Avec le désir de **contribuer à la prévention de la récidive**, la Ville a l'ambition d'augmenter le volume d'heures d'accueil, tout en assurant le meilleur suivi des personnes concernées.

Les services municipaux et de l'AggLO contribuent de façon très active à proposer une peine alternative à l'incarcération. Les personnes en TIG apportent un renfort appréciable aux différents services.

4367

heures de travaux d'intérêt général exécutées (par 77 personnes)

→ **établir** LES DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES LÉGALES → **Mettre en place et attribuer** DES AIDES FACULTATIVES → **Domicilier** LES PERSONNES SANS RÉSIDENCE STABLE, AYANT UN LIEN AVEC LA COMMUNE → **Gérer** UNE ÉPICERIE SOCIALE À DESTINATION DES ORLÉANAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES EN LEUR PROPOSANT L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ALIMENTATION À MOINDRE COÛT → **Développer** DES ACTIONS COLLECTIVES DANS UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL → **Instruire** LES DOSSIERS DE RSA ET ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES ■

Faciliter l'intégration sociale et professionnelle



678

personnes ont bénéficié d'une domiciliation auprès du CCAS (soit une hausse de plus de 7% par rapport à 2014)

41

aides accordées par le CCAS à 15 femmes victimes de violence

LES FAITS MARQUANTS

Évaluation du projet de service

Initié en 2011 et réalisé en mai 2015, ce projet a permis de s'engager dans une réflexion ouverte à l'ensemble des agents du service qui ont travaillé en groupe sur 2 axes :

- l'accès aux droits et le partenariat,
- l'accompagnement du public.

Des propositions d'action et d'organisation ont été faites et seront mises en œuvre en 2016.

Prévention et lutte contre la précarité énergétique

Cette action a été menée en partenariat avec EDF - GDF, l'ADIL Espace Info énergie, et l'Orléanaise des eaux. Un appartement pédagogique à destination des habitants des quartiers Argonne, La Source et Madeleine a été mis à disposition des habitants.

FOCUS DD

• Près de 66 % des personnes bénéficiaires de l'Espace Solidarité (Epicerie Sociale de la Mairie d'Orléans) ont atteint au moins 75 % de leurs objectifs fixés lors de leur admission.



Par ailleurs, une information annuelle des fournisseurs sur les dispositifs de tarification sociale spécifiques a été menée. Trois journées partenariales ont eu lieu en avril 2015 dans les quartiers cités (110 habitants reçus).

Prévention santé

Une information collective a été conduite sur la retraite, avec la mise en place d'un groupe "prévention santé" pour les bénéficiaires du RSA âgés de + de 59 ans, accompagnés par le CCAS. Neuf rencontres avec un groupe de



bénéficiaires ont eu lieu afin de les informer sur les démarches à entreprendre en vue de l'ouverture des droits à la retraite et de travailler à la mise en place d'un parcours de soins. La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) assure l'animation de cette action en mettant à disposition 2 assistantes sociales. De son côté, Le CCAS mobilise les bénéficiaires et met à disposition une assistante sociale, référente de l'action.



1794

aides, soit 978 familles aidées,
dont 109 accords en urgence par la
commission d'aides facultatives a
accordé

ET DEMAIN ?

- Lutter contre le non recours aux droits sociaux, priorité du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, au travers du projet de service
- Poursuivre des actions favorisant l'accès aux droits sociaux, à la santé, aux loisirs, à la culture et aux sports, avec la mise en place d'un forum initié par la DDRJSSC et porté par le CCAS « Tous en route vers nos droits » se tiendra à l'Argonne, en présence de 24 organismes ou associations



→ **Organiser ou participer** À DES RENCONTRES AVEC DES PROFESSIONNELS OU ACTEURS ASSOCIATIFS → **Assurer** LES MISSIONS D'INFORMATION ET D'ANIMATION DU CLIC INTERCOMMUNAL → **Entretien et rénover** DES LOGEMENTS-FOYERS → **Offrir** DES PRESTATIONS À DOMICILE DE QUALITÉ → **Rester en alerte** FACE AUX RISQUES EXCEPTIONNELS (CANICULE...) ▀

2 1 9 1
 entretiens personnalisés dont
 519 réalisés par l'Espace Info Aînés
 C.L.I.C. Orléans-Val de Loire

3 2 4
 personnes inscrites au portage de
 repas à domicile, 159 551 repas livrés

Être au côté des aînés

➤ LES FAITS MARQUANTS

Le CLIC Orléans Val de Loire, en collaboration avec la coordination de l'Action sociale AGIRC ARRCO, a organisé les 14^e rencontres du CLIC sur le thème : « Retraités et lien social ».

Le Clic a également proposé à la maison des associations d'Orléans, la Semaine « Prévention du bien vieillir » avec une thématique spécifique abordée chaque jour par des exposants spécialistes. Le CLIC a également tenu un stand sur deux marchés publics d'Orléans (Blossières et Saint-Marceau) afin d'aller à la rencontre des personnes âgées et présenter ses services.

L'animation : une opportunité d'ouverture culturelle

Depuis 2010, un programme d'activités et d'animations itinérantes sur les 3 logements-foyers est élaboré, chaque année, pour la découverte culturelle d'une ville, d'un pays, initialement, d'une ville jumelée, puis désormais au fil des envies. En 2015, Le Portugal était à l'honneur.

FOCUS DD

- Favoriser les relations intergénérationnelles...
 - Accueil de stagiaires sur l'ensemble des pôles et établissements, soit 51 élèves de tout niveau associés aux actions et projets en cours
 - Accueil, à Isabelle-Romée, d'enfants de l'école maternelle du Bourdon-Blanc sur les Temps d'activités périscolaires
 - Rencontres et interventions de résidents dans le cadre d'un projet partenarial Alice-Lemesle et école primaire Nécotin
 - Soirée Country en présence des familles à la résidence René-Thinat

Les services à la personne

Un accompagnement de l'ensemble des bénéficiaires au changement de prestataire (modification du contrat, de matériel, tarifs révisés à la baisse) a été instauré suite à une procédure de marché public attribuant la mise en œuvre de la prestation à la Société Sérénitis.

Logements-foyers

Mise en œuvre des axes d'amélioration identifiés lors des évaluations externes, dont la Formation collective « Bienveillance » organisée pour l'ensemble des agents, accompagnement technique par la cuisine centrale Sogeres des agents du CCAS sur le circuit de réchauffé en office et service en salle, et pour améliorer la qualité gustative et la prise en compte des attentes, événements festifs en présence des familles...

252

abonnés au service de téléassistance à domicile

7800

ballotins de chocolats ont été distribués aux 75 ans et plus,

3990

personnes présentes au spectacle de fin d'année offert au Zénith d'Orléans

60

rencontres avec des professionnels ou acteurs associatifs ont été organisées

Travaux de rénovation

Résidence Isabelle-Romée: ravalement des façades, remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres et volets) par des volets roulants motorisés, réfection sols des circulations des étages, accessibilité des sanitaires publics au rez-de-chaussée

Résidence Alice-Lemesle: modification de l'accessibilité du sas d'entrée de la résidence, réfection totale de 5 appartements et partielle de 6 appartements, 4 salle de bains transformées et équipées de douche.

Plan alerte canicule

Le service des aînés et le CLIC ont procédé par phoning, de mi-mai à début juin, à la mise à jour du fichier « Risques exceptionnels » et a géré la cellule locale de crise du 30 juin au 4 juillet 2015, suite au déclenchement du niveau 3 du plan d'alerte canicule par le Préfet du Loiret avec l'appui d'une plateforme téléphonique, de la Police municipale et des services de la Poste. Au total, 1783 personnes ont été contactées en 48 heures pour s'assurer de leur présence et leur rappeler les recommandations d'usage

ET DEMAIN ?

- Adapter l'offre de services et d'hébergement collectif au contexte local et aux évolutions réglementaires (loi du 28 décembre 2015 – Adaptation de la société au vieillissement)
- Renouveler le partenariat avec la fédération des Clubs seniors et La Vie devant soi pour une nouvelle période 2016-2018, dans le cadre d'une convention d'objectifs, en contrepartie du soutien financier de la Ville
- Adapter les animations afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, tant en termes de lieux que de thèmes
- Privilégier les actions favorisant l'ouverture des établissements sur l'extérieur et l'accès aux droits

- **Faciliter** LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- **Rendre la ville** TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE ▀

Dépasser le handicap

➤ LES FAITS MARQUANTS

La Mission handicap a été réactivée en mai 2015. En 2011, elle regroupait la mission santé également. Aujourd'hui, autant que possible, ces 2 missions sont en échanges réguliers. Dès cette période, il a semblé pertinent de proposer et d'actualiser les orientations de cette politique de proximité, de mieux vivre ensemble à l'échelle de notre commune. Une collaboration a été mise en œuvre très rapidement avec l'AggLO sur la partie transport et la commission intercommunale d'accessibilité. Voici les faits marquants pour l'année 2015 :

- réalisation d'un état des lieux avec les sources de la CAF, de l'Éducation nationale, des données de la direction du Patrimoine... (document finalisé en novembre 2015).
- élaboration d'un questionnaire aux 21 communes de l'agglomération sur le fonctionnement et la composition des commissions d'accessibilité (étude réalisée à l'été 2015) avec la mission Transport. Cette étude a été réalisée dans l'esprit de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- action expérimentale, dès novembre 2015, avec les directions de l'Éducation et la collaboration étroite du président de la ACGO (association des chiens guides). Un travail pédagogique important a été réalisé dans le cadre du « temps d'accueil périscolaire »

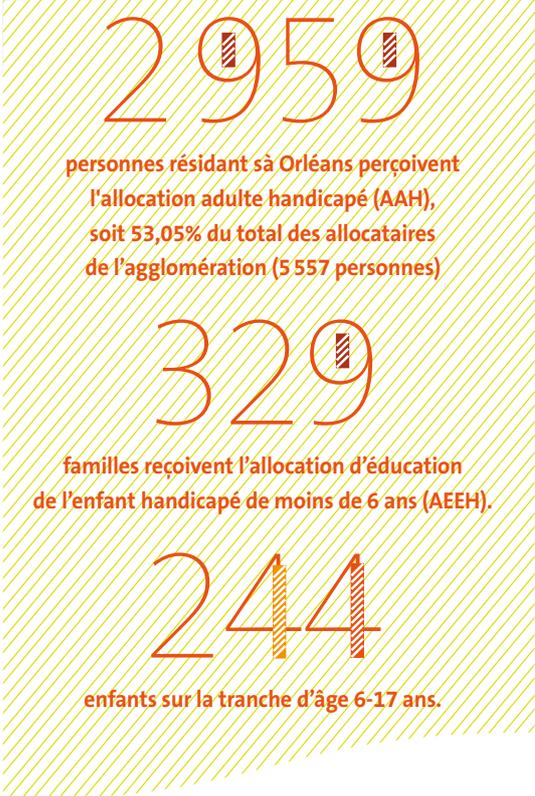
pour sensibiliser les enfants à la non-voyance. C'est l'école du Jardin des plantes qui a accueilli cette expérimentation sur une période de 6 semaines,



- le mois de décembre 2015 a été l'occasion de répondre favorablement à une demande d'exposition de photos à l'Hôtel de ville et de communiquer auprès de la presse, toujours dans un objectif de sensibilisation,
- depuis mai 2015, beaucoup de contacts directs ont eu lieu au sein des associations et, en retour, le service a été sollicité par ces partenaires dans le cadre d'une relation de confiance et de complémentarité.

FOCUS DD

Mise en œuvre d'un partenariat technique avec les associations qui vont faire part de leur expertise dans la mise en accessibilité des équipements de la ville.



ET DEMAIN ?

- Poursuivre les objectifs de la loi de février 2005 pour l'intégration et la prise en compte des personnes en situation de handicap.
- Mise en place de la commission d'accessibilité (avril/ mai 2016). 200 établissements recevant du public sont concernés.
- Transversalité avec l'ensemble des directions de la ville pour optimiser la visibilité de notre politique du handicap
- Soutien, ingénierie aux associations pour le montage de projet (sensibilisation contre les incivilités, organisation d'évènements...





Appliquer le contrat de ville

➤ LES FAITS MARQUANTS

L'objectif a consisté à préparer avec les 32 signataires le contenu du nouveau Contrat de ville signé le 17 décembre 2015.

La démarche voulue beaucoup plus partenariale a associé de nombreux porteurs de projets et plusieurs dizaines d'associations et de services de l'État, des communes, des conseils régional et départemental, de la Caisse d'allocations familiales, des bailleurs sociaux à l'écriture et à la définition d'environ 70 objectifs sur les champs de la prévention et du lien social, du renouvellement urbain, de la gestion urbaine de proximité, de l'emploi, de la citoyenneté et de la réussite éducative.



Les actions réalisées en 2015

- Instruction de la programmation dans un mode différent des années précédentes en incitant beaucoup plus les porteurs de projet à travailler ensemble à l'élaboration de leurs actions et au suivi de leurs publics avec pour objectif de se déployer le plus possible sur tous les quartiers, en particulier les nouveaux comme Dauphine et les quartiers étendus comme la Dalle à La Source.

- La coordination des communes autour du décrochage scolaire, et la mise en œuvre de plus nombreuses actions de prévention, de réussite éducative et de valorisation du rôle des parents constituent un axe fort de travail collectif entre partenaires du Contrat de ville.



- En application de la loi de février 2014 sur la participation des habitants à la construction du Contrat de ville, les 4 communes d'Orléans, St Jean de Braye, Fleury les Aubrais et St Jean de la Ruelle se sont engagées dans la mise en œuvre, sur chaque quartier, d'un conseil citoyen composé d'une trentaine de membres dont une vingtaine d'habitants, les amenant progressivement plus au cœur des décisions qui les concernent.

68
projets en 2015

2 531 000 €

mobilisés avec un soutien exceptionnel de l'État (587 977 €) des 4 communes concernées et de la Communauté d'agglomération (578 794 €)

42

porteurs de projets mobilisés pour agir sur les 10 quartiers prioritaires

10

conseils citoyens d'une trentaine de membres dont une vingtaine d'habitants



ET DEMAIN ?

- Finaliser tous les programmes de renouvellement urbain envisagés dans le Contrat de ville à l'Argonne, La Source, les 3 Fontaines, les Chaises et mettre en concordance les programmes d'entretien, de gestion de proximité de ces différents secteurs de l'agglomération.
- Poursuivre les actions coordonnées sur tous les champs de la politique de la Ville
- Permettre aux conseils citoyens d'agir dans le cadre défini par la politique de la Ville

Le rôle des bailleurs sociaux dans le Contrat de ville est appelé à prendre une place encore plus forte dans les actions d'accompagnement social et de gestion de proximité à travers la mise en œuvre des conventions d'abattement de taxe foncière sur le bâti qui va mobiliser des fonds supplémentaires pour les quartiers.

MA VILLE EST SPORTIVE
 MA VILLE EST CREATIVE
 MA VILLE EST SPORTIVE
 MA VILLE EST CREATIVE
 MA VILLE EST SPORTIVE
 MA VILLE EST CREATIVE

Orléans n'est pas qu'un bel écrin, c'est aussi une ville vivante et dynamique dotée d'une richesse culturelle, sportive, associative reconnue et appréciée. Avertis ou non, sportifs, artistes, créateurs en tous genres ont leur place à Orléans pour pratiquer, se produire, partager ou vibrer selon leur passion. La jeunesse et les associations jouent, par ailleurs, un rôle déterminant pour animer notre territoire.

- 48** Imaginer et partager de grands événements
- 50** Développer la culture et soutenir la création
- 52** Mener des actions à destination de la jeunesse
- 54** Assurer les liens avec les associations et les villes jumelles
- 56** Promouvoir le sport



650 000

festivaliers au Festival de Loire

250 000

visiteurs sur le marché de Noël

→ **Mutualiser** LE FEU D'ARTIFICE ET LE BAL POPULAIRE AVEC SAINT-JEAN DE LA RUELLÉ ET SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN → **Mettre** LA MANIFESTATION AU SERVICE DU TOURISME D'ORLÉANS, SON AGGLOMÉRATION ET DU LOIRET → **Acquérir** UN SYSTÈME DE VIDÉO-PROJECTION PÉRENNE SUR LA CATHÉDRALE, AU SERVICE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DE LA VILLE ■

Imaginer et partager de grands événements

⇒ FAITS MARQUANTS

7^e Festival de Loire, Le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale

Pour sa 7^e édition, les quais d'Orléans se sont mis de nouveau en scène pour faire découvrir un patrimoine vivant exceptionnel, du 23 au 27 septembre : plus de 220 bateaux de la marine traditionnelle, une flottille de la Vistule (Pologne), notre fleuve invité, 700 mariniers, plus de 200 spectacles gratuits avec près de 450 artistes et une centaine d'exposants qui mettent à l'honneur la culture, l'art de vivre ligérien et ses traditions.

Cette année, le Festival a proposé des nouveautés dont le village des professionnels du tourisme, l'extension sur le quai du Roi, l'ouverture des quais sud au pied du point George-V et la « Duck Race ».

Près de 7000 enfants des écoles et centres de loisirs d'Orléans et de l'agglomération ont pu profiter d'un moment de partage et de transmission avec les mariniers au sein des deux pôles pédagogiques.

Ils sont venus sur le festival de Loire : Gérard d'Aboville, Daniela Lumbroso, Christophe Malavoy, EMJI, Alban de Koh Lanta, S.E.M. Andrzej Byrt (ambassadeur de la République de Pologne), Tomasz Jdrzejczak (secrétaire d'Etat au Ministère des Sports et du Tourisme polonais), ainsi qu'une délégation chinoise et la présence d'un conseiller artistique « Grands Evénements » de la Ville de Paris.

Animations des quais : embarquez pour un bel été

Cet été, sur les quais, la Mairie d'Orléans a proposé, en lien avec les associations locales, plus de 200 animations sportives, culturelles, musicales, festives et artistiques. Un programme gratuit et original à destination de tous les publics.

De nombreuses nouveautés ont surgi d'un bout à l'autre des quais : « Faites vos jeux », café ludique autour des jeux de société à la Capitainerie, « Croque la Ville », initiation au croquis ; ou encore « La Gabarre Culturelle ».

Toujours aussi conviviale, la guinguette « La Sardine » a réouvert ses portes pour sa troisième saison. Cette année, 20 concerts, une trentaine de sets ont créé l'ambiance particulière de ce lieu.



La Rive Sud a accueilli 15 000 personnes lors de son incontournable « Fête des Duits » pendant laquelle des artistes dévoilent leurs créations artistiques.



20 000

personnes présentes
pour le feu d'artifice du 14 juillet

Le Marché de Noël

Cette 17^e édition du marché de Noël s'est déroulée sur les principales places du centre-ville, reliées entre elles par un ruban de satin rouge, thème de cette édition, que les visiteurs ont suivi pour aller d'un village à un autre.

Sur la place du Martroi, on trouvait artisans et exposant proposant toutes sortes de cadeaux, la grande roue et une animation inédite "le Traineau du Père Noël". Sur la place de la République, la gastronomie était une nouvelle fois mise à l'honneur. Enfin, sur la place de la Loire, les chalets de gourmandises ont côtoyé un « manège-sapin de Noël » féérique et de jolis petits chats marionnettes nous racontant leur fabuleuse quête du ruban de satin rouge à Orléans.

Les festivités du 14 juillet

Les fêtes nationales s'est déroulée sous un soleil radieux. Les amateurs de musique ont savouré des concerts dans l'après-midi et dans la soirée. Tandis que les enfants s'amusaient sur les bords de Loire avec les trampolines ou le Casserol'Parc. Enfin, les familles se sont rassemblées quai Saint-Laurent et quai Madeleine pour profiter ensemble du spectacle pyrotechnique tiré depuis la levée de l'île Arrault.

Les fêtes de Jeanne d'Arc

La mise en place depuis deux ans d'un concert dans la Cathédrale a apporté une touche de modernité et un nouveau souffle à la commémoration de l'entrée de Jeanne d'Arc. Ainsi, « le temps suspendu », création artistique originale d'Arnaud Méthivier, a attiré 1 400 personnes cette année.



La Fête médiévale du 1^{er} mai, sur l'île Charlemagne, n'a pas été reconduite en 2015, alors que le marché médiéval, au Campo Santo, a duré une journée de plus. 76 000 visiteurs ont profité des 100 exposants et multiples animations du 3^e rassemblement médiéval de France (derrière Provins et Dinan).

En 2015, un nouveau « dance floor » a accueilli le Set électro, le 7 mai au soir : l'esplanade du Théâtre d'Orléans, plus grand et plus sécurisé, pour accueillir les 40 000 spectateurs attendus. Aux platines : Mickaël Canitrot, Tara Mc Donald et Michael Calfan ont fait vibrer le parvis !



Les services « Ville d'art et d'histoire » et « archéologique » de la Ville et l'Office de Tourisme ont engagé des actions, en lien avec Jeanne d'Arc (documents sur l'héroïne, visites guidées ...), dans une démarche d'offre touristique et de valorisation du patrimoine culturel et architectural.

Enfin, le 8 mai était placé sous la présidence de la journaliste Audrey Pulvar, avec un succès confirmé pour cette journée d'hommage, et un défilé militaire qui conserve sa notoriété (2^e de France après le 14 juillet).

Programmations des événements

La Mairie d'Orléans soutient également les animations et événements portés par les associations : vide-greniers, carnivals, fêtes, festivals... Ce sont près de 2 672 événements organisés par la Mairie ou ces partenaires qui ont été recensés dans le calendrier des manifestations, soit en moyenne 7 par jour !



En 2015, la Mairie d'Orléans a organisé **11 grands événements** : Orléanoïde, Fêtes de Jeanne d'Arc, Festival Hip-Hop, Festival de Jazz, Journée Environnement-Santé, Fête de la musique, 14 juillet, Grande Braderie, Festival de Loire, Rentrée en fête et Marché de Noël.

Elle est également fortement impliquée dans ces **3 manifestations** : Coupe du Monde de sabre féminin, Open de tennis et Master's de patinage.

1 037 594,81 €

c'est en 2015,
la valorisation financière totale
de l'aide apportée
par la Régie des événements

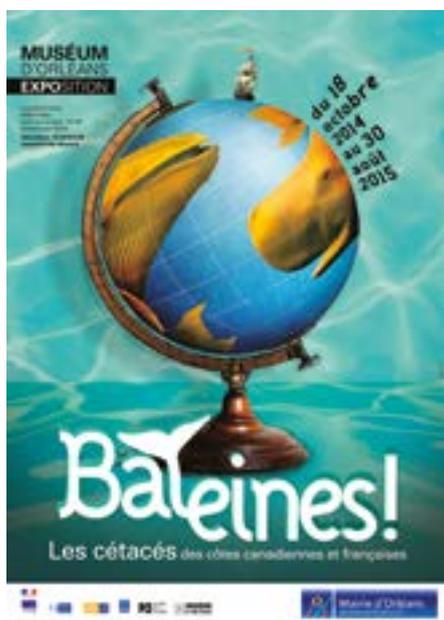
→ **Cultiver** RÉSOLUMENT LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES → **Agir** EN FAVEUR DU LIVRE, DE LA LECTURE ET DE LA LITTÉRATURE → **Stimuler** LA CRÉATION ET L'INNOVATION CULTURELLE SOUS TOUTES SES FORMES → **Accompagner** LES PROJETS DE MUSIQUES ACTUELLES ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES ÉMERGENTES → **Valoriser** ET PARTAGER LE PATRIMOINE CULTUREL ORLÉANAIS ▀

Développer la culture et soutenir la création

➤ LES FAITS MARQUANTS

L'exposition « Baleines » au musée

Dernière grande exposition temporaire avant la fermeture de l'établissement pour réaménagement et requalification complète le 31 août. Réalisée en partenariat avec le Musée du Fjord de Saguenay au Québec, cette exposition a attiré un large public familial.



L'exposition « le dessin de l'atelier au musée », au Musée des beaux-arts

Fruit d'une collaboration entre la restauratrice et la conservatrice du musée toutes deux passionnées par le fonds exceptionnel de dessins du musée d'Orléans (le 2^e de France par son importance).



Le festival de création numérique Orléanoïde

Pendant 10 jours dans le centre-ville et également à La Source, les œuvres d'artistes renommés dans la création numérique ont été exposées dans différents lieux. Le festival a attiré plus de 7000 personnes et aura touché environ 26000 personnes sur l'espace public.

Art contemporain à la collégiale Saint-Pierre le Puellier

En 2015, la Collégiale poursuit sa vocation à accueillir des artistes contemporains, avec Cieu, proposé par Gil Bastide, et Lucien Bourgeat, proposé par le CCCOD de Tours. Deux expositions fortement relayées par la presse.

Les archives municipales, toujours pionnières dans l'innovation, ont développé l'annotation collaborative depuis 2 ans, avec une forte hausse des annotations (14000 en début d'année, 59000 en fin d'année), preuve de l'intérêt du public.

Le conservatoire a clos son tryptique d'actions « Hors les murs » par la manifestation « À pleine voix », présente dans différents lieux de la ville. La programmation de plusieurs représentations de l'opéra *Le Dialogue des Carmélites*, de Poulenc, est l'une des très grandes réussites de l'année.

Plus de
150 000
visiteurs dans les musées de la Ville



1 300

élèves au conservatoire à rayonnement
départemental d'Orléans
et près de 200 manifestations culturelles

35 000

inscrits dans le réseau des médiathèques
et plus d'un million de visiteurs par an

80

associations culturelles soutenues
financièrement par la Mairie

Par ailleurs les grands opérateurs culturels

de la ville, en partenariat avec l'État, le Département et la Région, ont à nouveau proposé une programmation d'exception à Orléans. On a pu y rencontrer Claude Brasseur au CADO, Emmanuelle Béart au CDN, Christophe Rousset et le Quatuor Diotima à la Scène nationale, Imri Talgam (lauréat du Concours international de piano XX^e siècle), Josef Nadj directeur du CCN dans une reprise très émouvante de *Petit psaume du matin* et, à l'Astrolabe, Miossec ou encore le groupe Ez3kiel.

ET DEMAIN ?

- La deuxième édition de « Jazz à l'Évêché » dans sa nouvelle configuration
- La première édition des Voix d'Orléans avec des invités de près de 15 pays
- Des performances artistiques dans la ville, dans et hors les murs des institutions culturelles
- La mise en œuvre d'un grand pôle muséal regroupant l'ensemble des musées municipaux
- Pour la deuxième année, une action culturelle concertée entre les établissements et services culturels autour du thème de la couleur
- La poursuite du soutien aux compagnies artistiques indépendantes
- Une exposition mémorielle « Orléans pendant la Grande Guerre, une ville et des vies à l'arrière », une collaboration du réseau des médiathèques, des archives municipales et du centre Charles-Péguy





→ **Accompagner** LES PROJETS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS PORTÉS PAR OU S'ADRESSANT AUX JEUNES → **Favoriser** L'INSERTION ET DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL AU SEIN DES QUARTIERS → **être à l'écoute** DES PROPOSITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES ■

Mener des actions à destination de la jeunesse

➤ LES FAITS MARQUANTS

Conseil municipal de jeunes d'Orléans

Pour se préparer à leurs fonctions, les élus du Conseil municipal de jeunes ont effectué un voyage à Bruxelles, du 4 au 5 juin 2015, avec au programme : visite du Parlement européen, de l'Atomium, du musée du cacao et du chocolat, du musée of originale figurine, de l'exposition « expérience brussels » et découverte de Bruxelles à travers les fresques de BD parsemées dans la ville.

Après une campagne de collecte d'objets dans leurs collèges, en juin 2015, participation d'un groupe de jeunes au vide-greniers du Zontaclub le 11 octobre, dans le cadre de leur projet du mandat 2014/2016. 240€ ont été récoltés au profit du Secours populaire.

FOCUS DD

Les jeunes du CMJ travaillent dans le cadre de leur mandat (2014/2016) sur un projet de parc d'attraction ayant pour thème le développement durable.



40

jeunes du CMJ ont participé au voyage à Bruxelles

30

inscrits au Conseil orléanais de jeunes d'Orléans

ORLÉANAIS DE 16 À 28 ANS

Étudiant, lycéen,
SPORTIF, JEUNE ACTIF,
musicien, cinéphile...

ENVIE DE T'ENGAGER
DE PARTICIPER
à la vie locale
& DE DONNER TON AVIS
DE CONSTRUIRE DES PROJETS

REJOINS LE COJ!

INSCRIPTION EN LIGNE JUSQU'AU 30 OCTOBRE



PLUS D'INFO SUR
WWW.ORLEANS.FR
00 49 02 38 79 25 63



Bourses d'aide aux projets de jeunes

Huit bourses ont été décernées par la Mairie, à des projets portés par des jeunes (8150 €), dont 3 pour aider à la création d'entreprise.

Conseil orléanais de jeunes d'Orléans

Une campagne de communication a été lancée en septembre 2015 par le conseil orléanais des jeunes. À l'issue, 30 jeunes se sont inscrits au dispositif.

En fonction des atouts de la ville d'Orléans et des manques identifiés par les jeunes, 4 commissions ont été créées :

- événementiel,
- vie Étudiante,
- communication,
- citoyenneté

5^e Journée d'Accueil des Nouveaux Étudiants (JANE)

Dans le cadre de sa mission « développement de la vie étudiante », la Mission Jeunesse a organisé, en lien avec le pôle Université Recherche et Orléans Développement, la 5^e Journée d'Accueil des Nouveaux Étudiants (JANE), le 24 septembre 2015. Près de 500 nouveaux étudiants ont été accueillis au jardin de l'Évêché avant de partir à la découverte de la Ville puis de profiter d'une soirée sur les bords de Loire, à l'occasion du Festival de Loire.

Accompagnement de projets individuels ou collectifs

19 projets associatifs ont été financés dans ce cadre pour un montant total de 75 025 € :

- Programmation d'un concert rock/métal à l'Astrolabe en avril 2015,
- Enregistrement du premier album du groupe Upseen, lauréat de la Soirée jeunes talents 2014,
- Création de l'espace de co-working Eureka (ouverture le 15 octobre 2015),
- Conférence « zéro déchet » par Béa Jonhson, le 22 novembre 2015,
- Projet d'échanges sur les initiatives citoyennes des jeunes orléanais et burkinabés, en décembre 2015.



5^e édition du Festival de hip-hop

Cette nouvelle édition a rassemblé à nouveau toutes les cultures urbaines à Orléans : danse, chant, musique, graff et sport urbain, du 24 au 28 juin 2015. Le « quartier général » était installé dans le Jardin de l'Évêché et la Block Party avait pris ses quartiers sur la place du Martroi.

Programme Équilibre et Bien Être

Lancé en 2010, ce programme à destination des jeunes filles des quartiers continue son évolution. Il a intégré dès novembre 2015, le dispositif « Orléans Dynamique » pour devenir « Orléans Mouv » et permettre une plus grande mixité. Les jeunes filles de 13 à 19 ans, issues des quartiers populaires, adhérentes à une association ou parrainées par le Service Prévention Médiation, ont pu partager : des ateliers conçus pour répondre à leurs préoccupations, et trouver des professionnels à leur écoute.

500

nouveaux étudiants ont participé à la JANE 2015

8

Bourses d'aide aux Projets de Jeunes pour un montant total de 8150 €



ET DEMAIN ?

- Poursuite des recherches pour un lieu pouvant accueillir un futur Streetpark comprenant d'autres aménagements de sports urbains avec, notamment, la constitution d'un groupe de membres du Conseil orléanais des jeunes sur cette thématique.

→ **Animer** ET SOUTENIR LE RÉSEAU ASSOCIATIF ORLÉANAIS → **Développer** LES RELATIONS AVEC LES VILLES JUMELLES AU NIVEAU DE NOTRE JEUNESSE → **Entretenir** LE DEVOIR DE MÉMOIRE, PARTICULIÈREMENT EN CETTE PÉRIODE DE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE ■

Assurer le lien avec les associations et les villes jumelles

➤ LES FAITS MARQUANTS

Vie associative

La 13^e Rentrée en Fête a eu lieu le 6 septembre. Plus de 520 associations et clubs orléanais ont présenté leurs activités, leurs savoir-faire, renseigné le public venu nombreux comme chaque année, enregistré les inscriptions et proposé des démonstrations. Pour la première fois, l'Orchestre symphonique d'Orléans était partenaire, en organisant deux concerts place Sainte-Croix. Le même jour, la Mairie a également accueilli près de 220 nouveaux orléanais à l'Hôtel Groslot. Cet accueil fait suite à celui organisé en février 2015 (304 participants).

Et comme le veut la tradition, associations et forces vives ont partagé la galette, en janvier.

Les deux maisons des associations et l'Espace Olympe-de-Gouges, situés en centre-ville et à La Source, ont accueilli de nombreuses réunions et 55 expositions d'associations orléanaises.

Et pour continuer à mieux se faire connaître du public, la maison des associations de La Source a organisé son Festiv'assos, le 21 mars 2015, lors du carnaval de La Source.

Plus de
30 000
visiteurs à Rentrée en Fête



Jean Zay au Panthéon

Persuadée que la Mémoire et les valeurs des Grands Hommes doivent rester vivantes et pérennes, la Mairie d'Orléans a mené en 2015 plusieurs actions visant à rendre hommage à des personnalités.

Tout d'abord, un hommage solennel a été rendu à Jean Zay avant son départ au Panthéon, par l'organisation d'un cortège du parc Pasteur à l'Hôtel Groslot, ponctué d'étapes. Des lectures de textes, des danses et des chants ont pu révéler l'esprit et l'œuvre de Jean Zay. Plus d'un millier de personnes ont suivi ce cortège.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la Mairie d'Orléans a mis à l'honneur, de mars à juin, l'écrivain Maurice Genevoix, avec l'organisation d'une exposition au Musée des beaux-arts intitulée « Maurice Genevoix, je me souviens de Ceux de 14... ». Cette exposition mettant en lumière l'œuvre et la personnalité de cet auteur attaché aux valeurs humanistes a rencontré un réel engouement de la part du public orléanais.

Enfin, plus de 200 enfants des écoles orléanaises ont participé à la célébration du 11-Novembre.

700
invités présents à la galette
des associations et des forces vives



Amitiés et solidarités internationales

L'année 2015 a été marquée par la signature d'un nouveau partenariat avec la ville de Yangzhou, en Chine. Il vise à développer des échanges et des projets communs dans les domaines touristiques, gastronomiques et éducatifs. Dans ce cadre, et afin de faire connaître la culture chinoise et la ville de Yangzhou aux Orléanais, la Mairie d'Orléans avec l'ensemble des partenaires associatifs et établissements scolaires ayant un lien avec la Chine a préparé l'organisation de la première édition du Nouvel An chinois à Orléans.

La Coopération décentralisée

La coopération décentralisée entre Orléans et Parakou s'est poursuivie en 2015 notamment pour mieux faire connaître le partenariat et favoriser les échanges entre les deux villes. Ainsi, la Mairie a signé une convention de partenariat avec le Centre hospitalier Régional d'Orléans, l'Association Horizons Sahel, l'Association Inner Wheel d'Orléans et la Mairie de Parakou pour équiper le Centre hospitalier universitaire de Parakou (CHUD) en matériel médical. Cette convention a permis la réalisation d'un diagnostic, des besoins du CHUD par le Docteur Niang, du CHR d'Orléans et M. Millière, président de l'association Horizons Sahel avec le soutien de l'association Inner Wheel.

Le projet partenarial d'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été mis à l'honneur lors du Forum mondial de l'eau, en avril 2015, en Corée du Sud.

Enfin, la Mairie d'Orléans a souhaité mobiliser la diaspora béninoise sur son partenariat en mettant en place un groupe de travail pour faire connaître la culture béninoise et son partenariat, favoriser les échanges entre les jeunes des deux villes et permettre l'implication de la diaspora dans son partenariat.

Les relations avec les villes jumelles

2015 a également été fructueuse en échanges avec les villes jumelles à Orléans. Ainsi, l'association USO kendo d'Orléans, soutenue par la Mairie d'Orléans, a organisé pour ses adhérents un séjour sportif à Utsunomiya (Japon), du 17 au 28 octobre 2015, associant des entraînements et des visites culturelles. En juin, la fête de la musique d'Orléans s'est exportée à Wichita (USA) lors de la même manifestation par le biais d'une vidéo. Entre juillet et septembre, 3 internes de la faculté de médecine de l'université de Cracovie (Pologne) ont été accueillis au CHR d'Orléans, 1 stagiaire de Münster (Allemagne) et 1 stagiaire de Cracovie ont été accueillies à la Mairie d'Orléans. De même, 2 jeunes du club de voile Centre ont participé à la 2^e édition de la plus grande course de voiliers au monde « Tall Ships Race Sorlandet » de Kristiansand (Norvège) et des ingénieurs de cette ville sont

venus à Orléans pour étudier l'entretien de la voirie. En septembre, la ville de Cracovie et son fleuve la Vistule ont été mis à l'honneur lors du Festival de Loire.

La Mairie d'Orléans a accueilli la 1^{re} rencontre des rendez-vous régionaux « Europe et Territoires » de l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) destinés à sensibiliser les élus territoriaux aux enjeux européens et de les informer sur les principaux dispositifs communautaires qui les concernent. Une soixantaine d'élus de toute la région Centre ont répondu favorablement à l'invitation et ont pu échanger notamment sur le thème « L'Europe, moteur du développement des territoires », avec les députés européens Jean-Marie Cavada et Jean-Paul Denanot, Xavier Beulin, Président du Ceser Centre-Val de Loire et Frédéric Cuillerier, président de l'association des Maires du Loiret.



ET DEMAIN ?

- Développer le partenariat avec la Chine et donner un nouvel élan aux relations avec les villes jumelles et amies d'Orléans.



→ **Soutenir** LES CLUBS SPORTIFS ET ASSOCIATIONS DE LOISIRS → **Accompagner** LE SPORT DE HAUT NIVEAU → **Accueillir** DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS → **Développer** L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION SPORTIVE → **Rénover** LE PATRIMOINE SPORTIF ET CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR ENRICHIR LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ■

Promouvoir le sport

Orléans offre à ses habitants la possibilité de pratiquer plus de 60 disciplines dans près de 90 équipements répartis sur tout le territoire. Le tissu associatif y est extrêmement fort avec plus de 235 associations sportives et plus de 23 000 licenciés.

➤ LES FAITS MARQUANTS

Performances de haut niveau

En karaté, Émile Thouy du Budokan karaté remporte la médaille d'or lors des 1^{ers} Jeux Européens, organisés à Bakou (Azerbaïdjan).

En athlétisme, Lolasson Djouahan, licencié à l'ECO CJF, est sacré champion de France de lancer de disque. Stanley Joseph a, quant à lui, pris la 3^e place du concours de saut à la perche lors de ces mêmes championnats.

En escrime, Cécilia Berder, devient vice-championne lors des Mondiaux organisés à Moscou (Russie). Elle décroche aussi la médaille d'argent en compagnie d'une autre licenciée du Cercle d'escrime orléanais, Manon Brunet, lors des Championnats d'Europe par équipe.

Le club s'est aussi illustré en remportant le championnat de France par équipe.

En judo et jujitsu, la judokate Sandrine Martinet-Aurières devient vice-championne d'Europe handisport. Myriam Rahali, Séverine Nebie, Percy Kunsa et Julien Mathieu ont tous obtenu une médaille aux championnats du monde de jujitsu.

Accessions: l'équipe sénior de l'Union pétanque argonnaise accède à la Nationale 1, l'équipe 1 féminine de l'ECO volley accède à la Nationale 3 et les U18 masculins de l'USO handball accèdent au championnat national.

Éducation et pratiques sportives

L'animation sportive définie par la Mairie d'Orléans est confiée à 32 éducateurs titulaires, mais aussi à une trentaine de vacataires et auxiliaires. Ceux-ci interviennent durant le temps scolaire, en soutien des enseignants, dans de nombreuses activités (natation, gymnastique, sports collectifs...). La Mairie d'Orléans propose aussi une douzaine d'ateliers animés par les éducateurs dans le cadre des activités périscolaires. Ils encadrent également les activités proposées par l'École municipale d'initiation sportive (EMIS). En 2015, la structure a accueilli plus de 1 500 enfants de 4 à 16 ans, les mercredis. Pendant les vacances, ce sont des stages sportifs qui ont été proposés aux 4-11 ans.

Enfin, le dispositif d'animation sportive dans les quartiers, «Orléans dynamique», a accueilli plus de 500 enfants pendant les vacances scolaires. «Orléans Mouv'» en fusionnant avec le programme «Équilibre et bien-être».

Le dispositif pour adulte, «Orléans Vous Coach» propose une trentaine de sections sportives aquatiques, nautiques et terrestres, et compte 790 adhérents. «Vivre ensemble à Orléans - Sport et handicap» a accueilli plusieurs sportifs handicapés lors d'activités hebdomadaires ou de stages durant les vacances.

Plus de

3 M€

de subventions versées aux clubs et associations





Grands événements sportifs

La politique sportive de la Mairie d'Orléans passe aussi par l'accueil de grands événements sportifs. On compte plus de 300 manifestations sportives soutenues par les services.

Perche Élite Tour (ECO CJF), le 17 janvier, au palais des sports d'Orléans,

Open International de Jujitsu (US Orléans Loiret judo jujitsu), le 17 janvier, au complexe sportif de La Source,

Le Retour des Samouraï (US Orléans Loiret Judo Jujitsu), le 14 mars, au palais des sports,

Orléans International Challenge (CLTO badminton), du 26 au 29 mars, au palais des sports d'Orléans,

Tournée de l'Équipe de France de patinage, le 3 avril, à la patinoire d'Orléans,

Open d'Orléans au palais des sports, du 28 septembre au 4 octobre,

Master's de patinage artistique et de danse sur glace (Fédération française des sports de glace), du 2 au 4 octobre 2014, à la patinoire d'Orléans,

17^e édition de la Coupe du monde de sabre dames et Coupe d'Europe des clubs (Cercle d'escrime orléanais), du 31 octobre au 2 novembre, au palais des sports et au Zénith d'Orléans.



75 M€

le budget consacré
aux sports et aux loisirs

Équipements sportifs

- Poursuite des aménagements (modernisation) pour l'homologation du stade omnisports de La Source,
- Réhabilitation du parquet du gymnase (Type C) du palais des sports d'Orléans,
- Mise aux normes des tracés de terrains de basket sur l'ensemble des équipements sportifs,
- Création de nouveaux terrains extérieurs de pétanque au boulodrome du Belneuf,
- Réhabilitation du terrain stabilisé de l'île Arrault,
- Travaux d'homologation et installation de sanitaires destinés au public au terrain synthétique des Montées.

ET DEMAIN ?

- Proposer des espaces adaptés à la pratique de la course à pied en bord de Loire
- Poursuivre la rénovation des équipements sportifs
- Accueillir et organiser de grands événements vecteurs de rayonnement pour Orléans
- Soutenir les clubs afin de favoriser la pratique sportive pour tous







→ **Améliorer** LE CADRE DE VIE DES ORLÉANAIS → **Poursuivre** AVEC HARMONIE ET COHÉRENCE LES OPÉRATIONS D'URBANISME SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ■

Poursuivre la transformation de la ville

➤ LES FAITS MARQUANTS

La Mairie d'Orléans poursuit ses nombreuses opérations d'urbanisme sur l'ensemble du territoire. Ces aménagements répondent aux besoins démographiques et aux besoins des entreprises et des commerces.

En centre-ville

Poursuite de la requalification des espaces publics (rues du Gros Anneau et Calvin). À venir, la requalification de la rue St-Flou, la réhabilitation de la maison dit « Dessaux », la réalisation de nouveaux logements face à l'église St-Pierre le Puellier et de la placette « du Gros Anneau ».



Secteur Est

Poursuite des constructions de logements et réalisations des aménagements dans le cadre de la ZAC du Clos de la Fontaine.

Secteur Ouest

La ZAC Coligny continue à se développer avec la réalisation d'aménagements de l'espace public et poursuite de la construction de logements.



Concernant la ZAC Sonis, les travaux d'espace public sont menés au fur et à mesure de la livraison de nouveaux logements rue Louis-Lecave et allée du 2^e Régiment de Hussards, par exemple.

Secteur Saint-Marceau

Ouverture de l'école Bénédicte-Maréchal à la rentrée 2015 (8 classes de maternelle - 12 classes élémentaires et 4 classes spécialisées) et construction du nouveau gymnase. Poursuite des travaux de voiries et d'espaces publics, secteur de la résidence Dauphine.

Futures ZAC

Clos de la Pointe: une équipe d'urbanistes, paysagistes, architectes a été désignée pour réaliser des études urbaines en vue de la réalisation d'une ZAC

Val Ouest: études exploratoires en cours

Groues: avancée des études en vue de la création d'une ZAC par le SIVU des Groues dont la Ville d'Orléans est membre.

→ **Travailler** à LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTIONS VISANT À FAVORISER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DE MÉDECINS, EN PARTICULIER SUR LE TERRITOIRE → **Co-piloter et mettre en œuvre** LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ → **Coordonner, faciliter et participer** À L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ET D'ACTIONS POUR LA SANTÉ → **Programmer, coordonner et mettre en place** LES RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ → **Compléter et améliorer** L'INFORMATION SANTÉ → **Etre l'interlocuteur privilégié** DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES EN SANTÉ AFIN D'ÊTRE FACILITATEUR ET D'AMÉLIORER LA COORDINATION → **Valoriser** LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DE LA SANTÉ, NOTAMMENT AUPRÈS DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS DONT LA MAIRIE D'ORLÉANS EST MEMBRE. ■

Accéder aux soins



➤ LES FAITS MARQUANTS

- Ouverture en 2015 de 2 maisons de santé pluridisciplinaires : Liliane-Coupez à l'Argonne et Simone-Veil à La Source.

- Organisation des « Journées environnement santé » (action pédagogique et de sensibilisation avec les acteurs impliqués dans la démarche santé environnementale et le public). Le thème traité (l'air) a donné lieu à l'édition d'une brochure plébiscitée par l'Ademe et le ministère du développement durable lors de la Journée nationale de la qualité de l'air.

- Coordination du Téléthon avec, pour parrain, Percy Kunsa, champion du monde de jujitsu.

- Les Rendez-vous de la santé ont connu un beau succès malgré un changement de lieu (du Muséum à la Médiathèque). D'autres conférences ont été organisées et accueillies (« Bien-être et travail » par Michel Cymès, forum « Santé du futur » avec le Professeur Debré, Sylvain Briault... La Ville continue de participer à l'organisation de diverses manifestations (Forum diabète, Octobre Rose...).

- La Mairie d'Orléans co-pilote le Contrat local de santé (avenant 2015) avec la Ville de Fleury les Aubrais et poursuit, dans ce cadre, ses actions de prévention. Le volet santé mentale prend forme (accueil de la course Psycyclette...). Orléans, membre co-fondateur du réseau français des villes-santé de l'OMS, figure dans l'ouvrage « Agir sur les déterminants de la santé ».



ET DEMAIN ?

- Élargissement du Contrat local de santé publique à l'échelle de l'agglomération avec les communes volontaires, avec l'objectif d'associer de nouveaux partenaires et de définir les orientations, à partir du diagnostic en santé du territoire.
- Amorce de deux nouveaux projets de création des maisons de santé pluridisciplinaires à Saint Marceau et en centre-ville, en fédérant une dynamique et une cohésion des praticiens volontaires.
- Poursuivre le plan d'actions contre la pénurie médicale en fédérant les acteurs.
- Poursuivre la prévention-santé.

29 228 €

de subventions allouées en 2015.

996

participants au cycle de conférences des Rendez-vous de la Santé en 2015.



→ **Développer et créer** UN COMMERCE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF POUR LA VILLE D'ORLÉANS, CAPITALE RÉGIONALE → **Favoriser** L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENSEIGNES → **Poursuivre** LA POLITIQUE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ → **Veiller** À L'ÉQUILIBRE DE L'OFFRE COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET LES ANIMATIONS ■

Dynamiser le commerce

➤ LES FAITS MARQUANTS

Rénovation des arcades de la rue Royale

En juillet 2015, le pôle Développement commercial a lancé une étude de commercialité des arcades de la rue Royale et d'élaboration d'un parcours marchand en missionnant le Cabinet Bérénice. Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation des arcades, la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée en lien avec le service Projets urbains. Des réunions de concertation avec les commerçants et les propriétaires ont été organisées pour le lancement du projet.

Centre commercial de la Bolière III, Orléans La Source

Suite à l'étude de commercialité, différents scénarii de restructuration ont été proposés. La Ville d'Orléans a poursuivi les études préalables, notamment, en missionnant un assistant à maîtrise d'ouvrage chargé de préciser les faisabilités techniques, juridiques et financières du projet, et de constituer un dossier « investisseur ». Des réunions de concertation avec les commerçants et les propriétaires ont été organisées pour le lancement du projet.

Rénovation des Halles-Châtelet

Une étude de requalification a été lancée en fin d'année. La mission est réalisée par le Cabinet Convergences. L'étude vise à réaliser un diagnostic de l'appareil commercial, proposer des scénarii de rénovation des halles alimentaires, définir les modalités techniques, juridiques et financières du projet.

Aide à la rénovation des devantures commerciales

Six commerçants ont bénéficié de subventions pour la rénovation de leur devanture commerciale, soit un montant total de 15 523€. Les associations commerciales ont également été soutenues.





Politique de sauvegarde du commerce de proximité

En 2015, une centaine de déclarations de cession de fonds de commerce ou droit au bail ont été instruites par le service. Trois décisions de préemption des locaux ont été prises au :

- 3 rue des Carmes (boutique Innov Bains)
- 5 rue des Carmes (boutique Mister Gold)
- 13-15 rue Royale (boutique Leclerc Jeans)



ZAC des Halles

En 2015, la Semdo a poursuivi les études pré-alables et démarré les travaux préparatoires du bâtiment, place du Petit-Puits.

De nouveaux commerces se sont installés dans la rue : la boulangerie « Grenier à Pain » et l'épicerie fine « La petite épicerie du Monde ». En décembre 2015, l'établissement 4 étoiles « Empreinte Hôtel » a ouvert sur le quai du Châtelet.

Boutique éphémère

- Accueil d'artisans de l'association « Effet Mains » dans une boutique de la rue des Carmes, du 28 mai au 30 juin 2015,
- réouverture du kiosque place de Gaulle.

Suivi du dispositif de soutien aux artisans d'art et mise à disposition de boutiques ateliers

Bateau l'Inexplosible

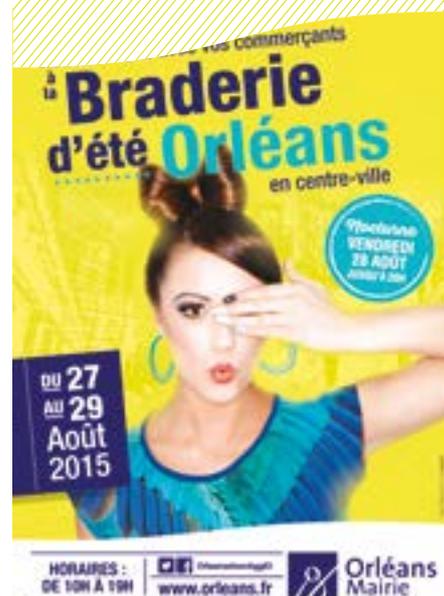
La Mairie d'Orléans a racheté le bateau l'Inexplosible à l'Agglo en vue d'y accueillir une activité commerciale dynamisant les quais du Châtelet. Ainsi, dès juin un bar à cocktails et petite restauration a ouvert : le pôle développement commercial a piloté cette acquisition pour le compte de la Ville et la convention de mise à disposition.

Nouvelles boutiques

De grandes enseignes s'installent dans le centre-ville : Ba&sh, Pandora, Father & Sons, Cotelac, etc. Des ouvertures importantes pour l'attractivité du centre-ville : Studio 16, brasserie place du Martroi, etc.

2

braderies annuelles



Tout au long de l'année, le pôle a piloté ou contribué à l'organisation d'animations confortant l'attractivité du centre-ville :

- **1^{re} édition de la braderie d'hiver**, les 13 et 14 février 2015,
- **la grande braderie** : organisée le dernier week-end d'août, cet événement devient le rendez-vous incontournable de la rentrée. Les commerçants du centre-ville sont de plus en plus nombreux à débiller et faire vivre les rues d'Orléans.
- **Carte Vitaville** : animations et actions de communication pour promouvoir le dispositif auprès des commerçants et du grand public

ET DEMAIN ?

Mener à bien des projets qui confortent le commerce local :

- Rénovation du passage sous les arcades de la rue Royale (travaux 2017)
- Restructuration du centre commercial de la Bolière à La Source
- Étude de restructuration des Halles-Châtelet
- Projet d'extension du centre commercial Place d'Arc
- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets et des enseignes
- Renforcer les facteurs d'attractivité de la ville
- Suite à la loi NOTRe, une réflexion doit être menée en 2016 sur l'intérêt communautaire en matière de politique du commerce et d'actions de développement commercial à l'échelle de l'agglomération

670
commerces dans l'hyper centre

40%
taux d'enseignes nationales

5,3%
taux de vacance commerciale



DES AGENTS, AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

DES COLLECTIVITÉS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

DES COLLECTIVITÉS



Pour assurer et maintenir un service public performant au quotidien, plus de 2700 agents municipaux mettent leur savoir-faire et leur enthousiasme au service des habitants. La Mairie se doit par ailleurs d'informer et communiquer sur ses activités, ses actions du quotidien ou à l'occasion de grands événements.

66 Des hommes et des femmes au service de la collectivité

68 Informer, expliquer, valoriser

SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ DES AGENTS AU SERVICE DES AGENTS AU SERVICE DES AGENTS AU SERVICE

COLLECTIVITÉS
SERVICE DES COLLECTIVITÉS
S COLLECTIVITÉS

DES AGENTS

DES AGENTS AU SERVICE
DES AGENTS AU SERVICE



→ **Amélioration** CONTINUE DU DIALOGUE SOCIAL → **Accompagner** LES AGENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR CARRIÈRE, LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL ET LEURS COMPÉTENCES, **favoriser** LEUR MAINTIEN DANS L'EMPLOI → **Offrir** UNE ACTION SOCIALE RÉPONDANT MIEUX AUX ATTENTES DES AGENTS → **Garantir** DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ■

Des femmes et des hommes au service de la collectivité

➤ LES FAITS MARQUANTS

L'année 2015 a été marquée par une intégration plus forte entre l'Agglo et la Mairie d'Orléans avec un rapprochement des fonctions d'appui et de ressources, et la construction d'un organigramme commun, composé de 5 directions générales adjointes et de 25 directions chargées de porter et de mettre en œuvre le plan de mandat de la Ville et le Projet d'Agglo.

Année de construction et de mise en œuvre d'une nouvelle organisation mutualisée, la direction des Relations Humaines a accompagné les directions dans la construction de leur projet de direction pour définir, sur la base de leur nouveau périmètre et des missions affectées, l'organisation adaptée et les profils de poste recherchés.



Amélioration continue du dialogue social

Sur le plan du dialogue social et à la suite des élections professionnelles organisées en décembre 2014, les instances paritaires ont été renouvelées en 2015. Un nouveau protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux a été signé avec les organisations syndicales représentatives de la Ville (CFDT, FO, FAFPT et CGT) pour une durée de 4 ans.

La commission d'imputabilité est une commission interne dont l'objectif est d'analyser les déclarations d'accident des agents titulaires et stagiaires relevant du régime spécial de la CNRACL. Cette commission, composée de membres des organisations syndicales et de la DRH, se réunit une fois par mois

et émet un avis sur l'imputabilité à partir des déclarations d'accident. En cas d'avis contraire ou divergent, le dossier est transmis à la Commission de réforme départementale pour avis, conformément à la réglementation.

FOCUS DD

Dans le cadre du protocole d'accord sur les droits syndicaux, l'année 2015 a été l'occasion de mettre à disposition des représentants du personnel des tablettes surface Pro pour développer la consultation dématérialisée des rapports présentés au sein des instances paritaires.



Accompagner les agents dans le développement de leur carrière, leur parcours professionnel et leurs compétences, favoriser leur maintien dans l'emploi

La politique d'emploi s'est concentrée sur les agents en poste. En effet, il s'est agi de procéder au développement des compétences des agents. Les recrutements se sont opérés quasiment exclusivement par le biais de la mobilité interne afin de pourvoir les postes vacants dans le cadre de la nouvelle gouvernance.

Attractive et motivante pour les agents, cette forte mobilité interne nécessite d'adapter en permanence les compétences des agents aux besoins des services. Ceci permet également le développement des parcours professionnels des agents.

161

demandes liées à des validations de service traitées

70

dossiers de retraite transmis à la CNRACL





Dans ce contexte, la politique de formation joue un rôle majeur et essentiel. Elle doit permettre l'adéquation des besoins et des compétences pour mener à bien les projets du mandat.

Offrir une action sociale répondant mieux aux attentes des agents

En matière de politique d'action sociale, les deux collectivités versent une participation au COS (Comité des œuvres sociales) qui permet d'offrir des prestations (arbre de Noël, médailles, aides exceptionnelles...), ainsi qu'au CNAS (Comité national d'action sociale) qui lui, offre des prestations aux agents via son adhésion (offres loisirs, prestations familles...). Des participations sont aussi versées pour les restaurants administratifs, les transports domicile travail, les mutuelles et prévoyance... Une réflexion est lancée pour harmoniser ces actions sociales entre les deux collectivités.

Garantir de bonnes conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

En matière de prévention et de sécurité, la démarche d'évaluation des risques professionnels fait l'objet d'un programme annuel de prévention, présentée chaque année en CHSCT et qui décline les différentes actions, conformément au document unique (rapport ACFI), démarche complétée par le rapport annuel Santé et sécurité et Conditions de Travail (RAST).

De plus, une attention particulière continue d'être portée sur les formations consacrées à l'hygiène et à la sécurité : habilitations électriques, formations SST, gestes et posture, bruits...

Des modes opératoires et procédures ont été revisités pour parvenir à une harmonisation entre la Ville et l'Agglo.

Le réseau des assistants de prévention s'est développé pour s'étendre au nouveau périmètre que représentent les 25 directions des deux collectivités. Aujourd'hui, 13 assistants

de prévention, représentant 1,5 ETP, composent une équipe permettant un relai de prévention de terrain. Ce dispositif permet notamment le relai du pôle prévention sur la mise en œuvre d'actions sur le terrain (prévention et sécurisation des sites), ainsi que l'accompagnement des actions d'aménagement de poste, visant au maintien dans l'emploi d'agents avec restrictions médicales.

Le CHSCT a poursuivi ses travaux et des modes opératoires liés à la sécurité ont été mis en place et diffusés.

La démarche de prévention des risques psychosociaux a été initiée pour les deux collectivités, en lançant une méthodologie pour établir un diagnostic. Cette démarche est prioritaire dans une politique de prévention des risques professionnels et elle s'inscrit dans une politique globale de qualité de vie au travail.

Les agents en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Un référent handicap a pour missions d'aider les agents qui le souhaitent dans le montage de demandes de reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) auprès du Conseil départemental et d'identifier avec les intéressés les actions à mettre en place pour faciliter leur quotidien au sein de l'organisation et le maintien dans l'emploi : études de poste, achat de matériel spécifique. Pour l'année 2015, 9 dossiers de demandes de RQTH ont été montés et transmis au conseil départemental du Loiret.



538

postes au tableau des effectifs

15

comités techniques

63

dossiers transmis en commission de réforme : reconnaissance d'imputabilité (accidents et maladies professionnelles), retraites pour invalidité, invalidité 1^{re} catégorie, demande d'allocation tierce personne, temps partiel thérapeutiques, allocations temporaires d'invalidité, reclassements professionnels...)

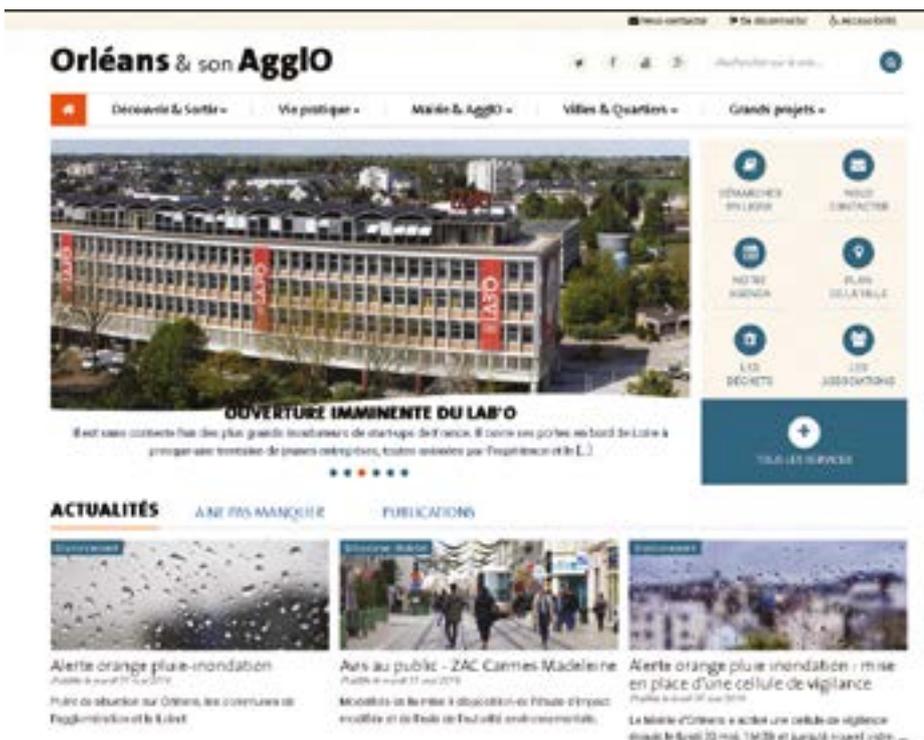


→ **Inform**er SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR LA MAIRIE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS → **Valoriser** LES PROJETS, LES ACTIONS, LES ÉVÉNEMENTS MENÉS OU ORGANISÉS PAR LA MAIRIE → **Faire rayonner** ORLÉANS ▀

Inform, expliquer, valoriser

LES FAITS MARQUANTS

Ambition et proximité, tels sont les piliers du mandat qui doivent se traduire en termes de communication. Ambition pour la ville, son image au local, au national mais aussi à l'international. Proximité, pour informer au quotidien les habitants des projets et actions menés par la Mairie. Chaque domaine d'intervention de la Mairie fait l'objet d'un accompagnement en communication avec la création de plans de communication spécifiques. Les 3 pôles qui composent la direction (relations presse, information digitale & éditions, communication) travaillent en synergie et en transversalité pour proposer une communication efficace et adaptée aux problématiques des différentes directions : culture, sport, urbanisme, éducation, emploi, action sociale, proximité, environnement...



Un nouveau site Internet pour 2016

Après une année 2014 marquée par la mutualisation des directions de l'Information et de la Communication de la Mairie d'Orléans et de l'Agglo Orléans Val de Loire, 2015 a été une année de travail et de préparation pour la mise en cohérence des outils digitaux, notamment la naissance du site Internet commun Orléans & son Agglo et d'un profil Facebook unique. L'ambition du nouveau site

Internet, opérationnel début 2016, est de proposer aux habitants une information accessible, claire et pratique sur un site unique, en pensant usages, services et territoire, et non plus collectivité/vie institutionnelle. Outre les informations utiles au quotidien, ce nouveau site met en valeur les projets ambitieux du territoire en valorisant ses atouts par le biais de photos et vidéos en grand nombre.



Rapprochement des magazines

Les deux supports papier de la Ville et de l'Agglo ont opéré un rapprochement similaire pour favoriser la lisibilité et le positionnement de chacun, et générer des économies. Ainsi, la Lettre d'information trimestrielle de l'Agglo, rebaptisée Agglo&Com, a épousé une périodicité mensuelle en rejoignant les pages centrales d'Orléans.mag, édité par la Mairie; elle est également mise à disposition des habitants de l'agglomération dans leurs mairies. Et Orléans.mag a gagné une rubrique nouvelle, entièrement dédiée aux actions portées par l'Agglo.



+ de
12 000

fans de la page Facebook
Orléans & son Agglo

Environ
1 500

followers sur twitter



Explosion du nombre de fans et followers sur les réseaux sociaux

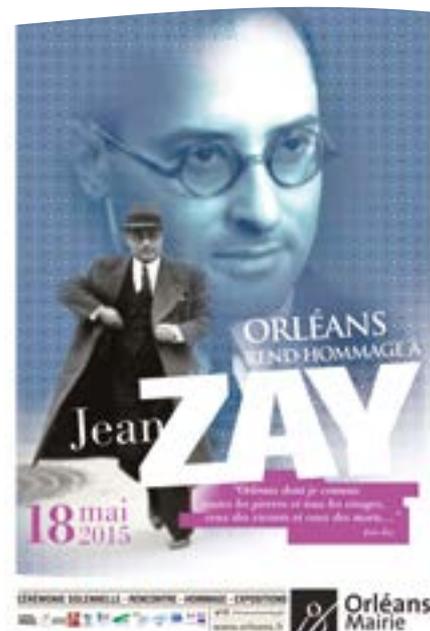
Pour communiquer et informer, la Mairie d'Orléans dispose d'un large panel d'outils qu'elle a mis en place et qu'elle développe au quotidien. Parmi eux, les réseaux sociaux, supports indispensables de la communication moderne. La stratégie menée par la direction de l'Information et de la Communication dans ce domaine a permis de voir le nombre d'abonnés augmenter de manière exponentielle puisque par exemple, de la page Facebook Orléans & son Agglo est passée de 2030 fans en 2014 à 12 350 fin 2015.

Visibilité et valorisation d'Orléans

Tous les événements organisés par la ville sont accompagnés par la création de visuels, d'outils de communication et de supports qui leur sont propres : Rentrée en fête, Fêtes Jeanne d'Arc, Marché de Noël, animation des quais, Braderie... Quel que soit le type d'événements, il fait systématiquement l'objet d'une campagne de communication spécifique travaillée en fonction de la cible, des objectifs à atteindre, des contraintes. C'est bien le fond du projet qui en définit la forme et un large panel d'outils est à disposition, au local et au national, selon le rayonnement recherché : affichage, programme, flyer, relais sur les réseaux sociaux, site Internet, presse locale et/ou spécialisée, vidéo...

Parmi les campagnes de communication marquantes en 2015, celle dédiée au Festival de Loire, l'un des événements phares organisés sur notre territoire, a contribué à la réussite de ce rendez-vous qui a rassemblé 650 000 festivaliers avec, pour la première fois, un affichage significatif à Paris et en Île-de-France sur des sites stratégiques.

L'accompagnement de la Panthéonisation de Jean Zay a aussi été un événement marquant pour lequel la direction de l'Information et de la Communication a joué un rôle d'accompagnement important.



RAPPORT FINANCIER
RAPPORT FINANCIER
RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER
RAPPORT FINANCIER



CTER RAPPORT FINANCIER RAPPORT FINANCIER
RAPPORT FINANCIER RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

ANCIER
ORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER



→ **Gel** DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 19 ANS → **Maîtrise** DES DÉPENSES COURANTES → **Investissement** ÉLEVÉ → **Autofinancement** PRÉSERVÉ → **Recours** LIMITÉ À L'EMPRUNT ■

213 M€

de dépenses au service
des Orléanais (budget principal)

43 M€

de dépenses d'équipement,
soit 364 € par habitant

859 €

de dette bancaire par habitant,
niveau inférieur de 24%
à la moyenne des villes comparables

2015 : Conserver des marges de manœuvre pour poursuivre les investissements

Avec 43 millions d'euros d'investissement réalisés en 2015, une dette bancaire en diminution de 7,5 millions d'euros sur l'exercice, et des taux de fiscalité inchangés depuis 1996, les élus d'Orléans prouvent qu'il est possible de poursuivre les investissements sans recourir ni à la dette, ni à la fiscalité, malgré l'absence de reprise économique et les baisses de dotations infligées par l'État. Ce choix des élus d'Orléans de gérer le budget municipal de façon saine et responsable, en tenant compte des diminutions de recettes subies, a permis jusqu'à présent de préserver la capacité de la Mairie à investir pour donner à la Ville les moyens de ses ambitions et répondre aux besoins quotidiens des Orléanais.

L'année 2015 est marquée par l'accélération brutale de la baisse des dotations de l'État (-3,9 millions d'euros par rapport à 2014, contre -1,5 millions d'euros entre 2014 et 2013), ainsi que par un effort de réduction des dépenses courantes (-1,2 M€). Les charges de personnel connaissent une évolution très maîtrisée à +0,3% (+0,2 M€), d'autant que cette évolution intègre l'impact en année pleine de la réforme des rythmes scolaires décidée par l'État.

Depuis 2009, les baisses successives de dotations de l'État représentent une perte cumulée de recettes supérieure à 10 millions d'euros pour la Ville d'Orléans. Rappelons qu'en application de décisions nationales, ces baisses de dotations vont s'accroître au moins jusqu'en 2017 imposant à toutes les collectivités de restreindre toujours plus leurs dépenses.

Depuis plusieurs années, la Ville d'Orléans a décidé de faire porter les efforts de réduction des dépenses sur le fonctionnement cou-

rant pour préserver l'investissement. Ainsi, en 2015, le programme d'investissement de la Mairie (43 M€) a été réalisé comme prévu, avec un financement essentiellement constitué de ressources propres (autofinancement, subventions, cessions), l'emprunt n'intervenant qu'à hauteur de 5,5 M€. À fin 2015, l'encours de la dette bancaire s'établit ainsi à 90,2 M€, en baisse de 7,5 M€ par rapport à 2014. En tenant compte de la dette non bancaire souscrite par la Ville pour le financement du nouveau groupe scolaire B. Maréchal, la dette de la Ville s'établit à 101,4 M€ à fin 2015, contre 97,8 M€ fin 2014 et 101,1 M€ fin 2013.

Avec une dette de 859 €/habitant, pour une moyenne supérieure à 1 100 €/habitant pour les villes comparables, la Ville d'Orléans reste faiblement endettée et consacre moins de 1% de ses recettes de fonctionnement au financement de ses charges financières. La Mairie d'Orléans consacre ainsi la quasi-totalité de ses ressources au financement des actions et projets répondant aux besoins des Orléanais, plutôt qu'au remboursement de ses emprunts.

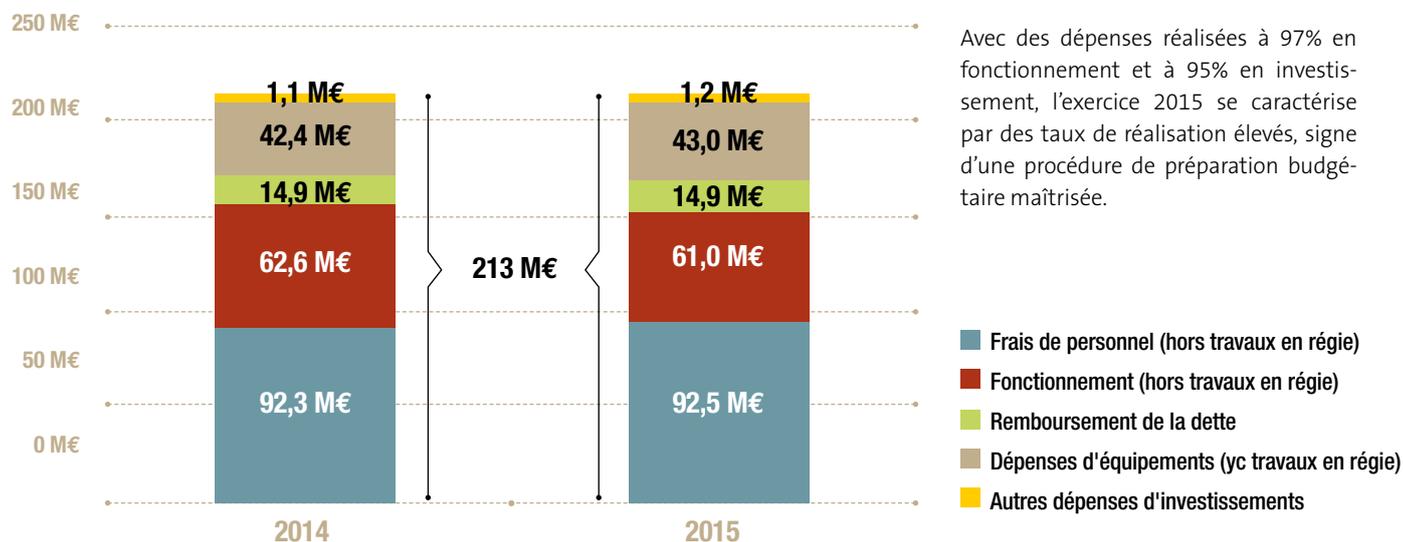
Dans un contexte de poursuite du désengagement de l'État, la volonté de préserver des marges de manœuvre pour investir impose de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses courantes et de saisir toutes les opportunités d'évolution et de modernisation du service public (économies de fluides, isolation des bâtiments, dématérialisation des documents, digitalisation de l'administration...).

Afin de poursuivre l'investissement sans augmenter ni les impôts ni la dette, le cercle vertueux mis en œuvre depuis 2001 est ainsi maintenu afin d'offrir aux Orléanais un cadre de vie de qualité.

Bilan financier 2015

213 M€ de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement réalisées au service des Orléanais

BUDGET PRINCIPAL : dépenses réalisées



Évolution des grands équilibres financiers 2015

Opérations Réelles en M€ - Budget Principal	CA 2014	BP 2015	CA 2015	Evol N/N-1 %	Ecart réalisation CA/BP	Ecart réalisation CA/CA
Recettes courantes de fonctionnement	186,0	186,1	185,1	-0,5%	-0,9	-0,9
Dépenses courantes de fonctionnement (hors travaux en régie)	153,5	155,3	152,3	-0,8%	-3,0	-1,2
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	32,5	30,7	32,8	0,9%	2,1	0,3
Charges exceptionnelles	1,4	1,1	1,2	-8,8%	0,1	-0,1
Produits exceptionnels (hors cession)	0,8	0,7	1,5	89,6%	0,8	0,7
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	32,0	30,4	33,1	3,5%	2,7	1,1
Intérêts de la dette	2,3	3,9	1,8	-19,7%	-2,0	-0,5
Épargne brute / Autofinancement brut	29,7	26,5	31,2	5,3%	4,7	1,6
Remboursement du capital de la dette bancaire / non bancaire	12,6	13,3	13,0	3,4%	-0,3	0,4
Épargne disponible / Autofinancement net	17,1	13,2	18,2	6,8%	5,0	1,2
Dépenses d'investissement	43,5	43,7	51,2	17,7%	7,5	7,7
dont dépenses d'équipement	42,4	42,1	43,0	1,2%	0,8	0,5
Recettes propres d'investissement	21,5	16,7	24,8	15,1%	8,0	3,2
Emprunt d'équilibre	9,2	13,7	5,5	-40,4%	-8,2	-3,7
Résultat de l'exercice	4,3	0	-2,7			-7,0
Résultats antérieurs	0,3	-	4,6			4,3
Résultat global de clôture	4,6	-	1,9			-2,7
Encours dette bancaire au 31/12/N	97,8	-	90,2			
Encours dette non bancaire au 31/12/N	-	-	11,2			
Encours dette total au 31/12/N	97,8	-	101,4			

Recettes réelles de fonctionnement 2015 : 199 M€

	2014	2015	évol° 15/14	Structure 2015
Impôts et taxes	116,43 M€	117,86 M€	1,2%	64%
Dotations et participations	41,67 M€	38,26 M€	-8,2%	21%
Autres Ressources d'exploitation	14,44 M€	15,62 M€	8,2%	8%
Rembt de charges de personnel	13,50 M€	13,40 M€	-0,7%	7%
Recettes de gestion courante	186,03 M€	185,14 M€	-0,5%	100,0%
Produits financiers	0,00 M€	0,00 M€	58,5%	
Produits exceptionnels	4,93 M€	13,47 M€	173,4%	
Reprise de provisions	0,09 M€	0,07 M€		
TOTAL RECETTES REELLES	191,05 M€	198,68 M€	4,0%	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1,09 M€</i>	<i>3,87 M€</i>		
TOTAL Recettes de fonctionnement	192,14 M€	202,55 M€	5,4%	

En 2015, la contraction des **recettes de gestion courante (-0,5%)** est la conséquence directe de la forte baisse des dotations et participations (-8,2%, soit -3,405 M€), baisse que ne peut compenser la progression des recettes fiscales à **taux constants** (+1,429 M€).

La structure des recettes courantes de gestion évolue logiquement en lien avec la baisse des dotations de l'Etat : les dotations ne représentent plus que 21% (-1%) des recettes de gestion courantes alors qu'elles en représentaient plus de 25% en 2010 ; le produit des impôts et taxes atteint 64 % de ces mêmes recettes (+1%) contre 61% en 2010.

2015	Orléans	Strate (source minefi)	
Taxe d'habitation	20,99 %	21,01 %	Il convient de souligner l'impact très favorable, pour les Orléanais, de la politique volontariste d'abattements décidée par la Ville , avec des niveaux d'abattement quasiment situés au maximum autorisé par les textes.
Foncier bâti	29,81 %	23,07 %	
Foncier non bâti	39,60 %	35,33 %	

156 M€ de dépenses réelles de fonctionnement en 2015

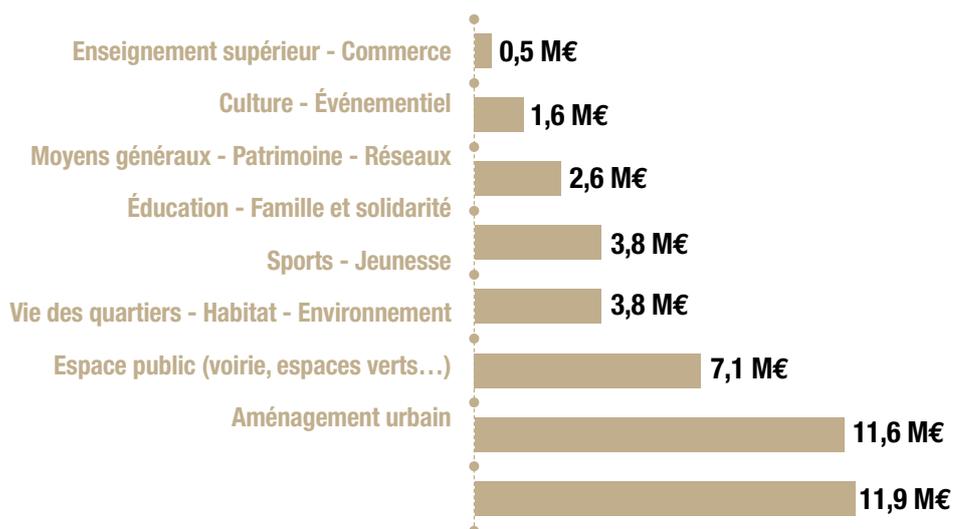
en M€	2014	2015	évol° 15/14	Structure 2015
Charges à caractère général	33,86 M€	34,15 M€	0,9%	21,9%
Charges de personnel	92,45 M€	92,70 M€	0,3%	59,6%
Autres charges de gestion (dt subventions)	26,76 M€	24,67 M€	-7,8%	15,9%
Divers	0,67 M€	0,98 M€	46,1%	0,6%
Dépenses de gestion courante	153,74 M€	152,51 M€	-0,8%	98,0%
Charges financières	2,29 M€	1,84 M€	-19,7%	1,2%
Charges exceptionnelles	1,26 M€	1,05 M€	-16,6%	0,7%
Provisions	0,09 M€	0,18 M€	96,4%	0,1%
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	157,39 M€	155,59 M€	-1,1%	100%
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>21,06 M€</i>	<i>27,63 M€</i>		
TOTAL section de fonctionnement	178,45 M€	183,22 M€		

En conséquence de la volonté de réduire les dépenses courantes de la Mairie, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent en 2015 de 1,1% (-1,804 M€), incluant une baisse de 0,8% (- 1,232 M€) des dépenses de gestion courante.

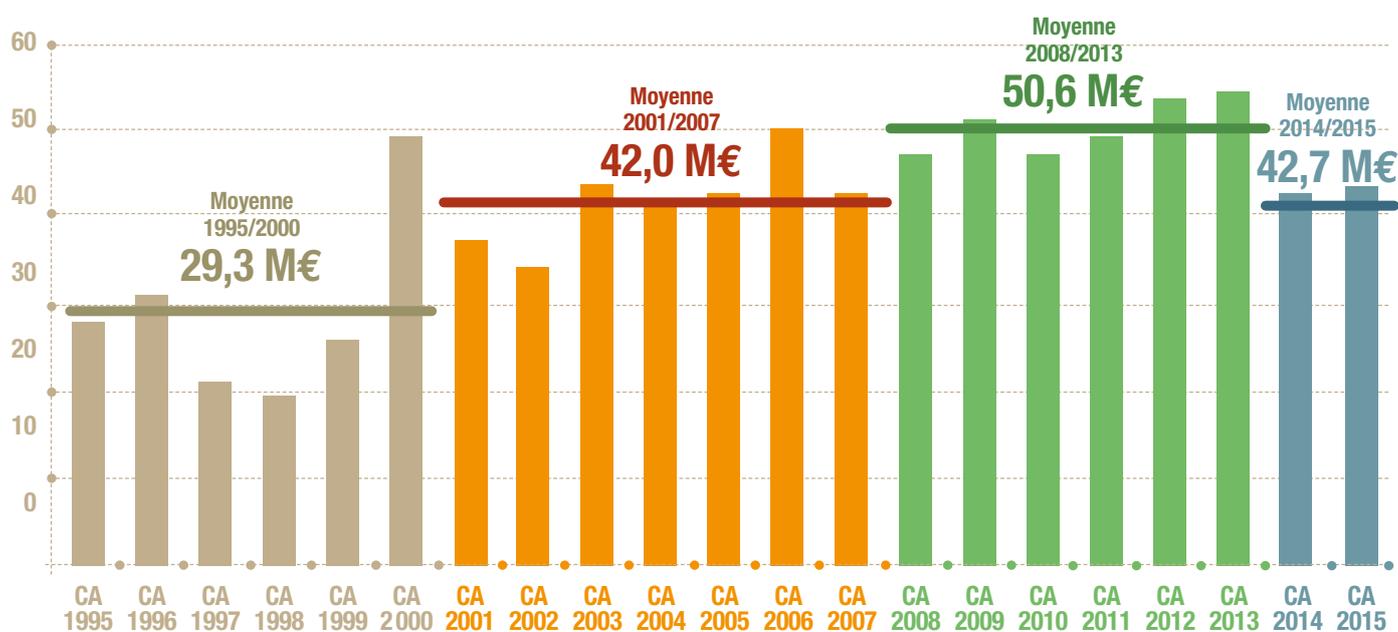
A périmètre constant et après retraitement des dépenses non récurrentes (Festival de Loire, réforme des rythmes scolaires en année pleine), **les dépenses de gestion courantes diminuent de 1,8% (-2,732 M€) par rapport à 2014.**

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires se traduit par une augmentation de la part relative aux dépenses de personnel (59,6% en 2015 contre 58,7% en 2014). Les charges exceptionnelles et financières, respectivement 0,7 % et 1,2% des dépenses réelles, se maintiennent à un très faible niveau.

Répartition des 43 M€ d'équipement



Évolution des dépenses d'équipement depuis 1995



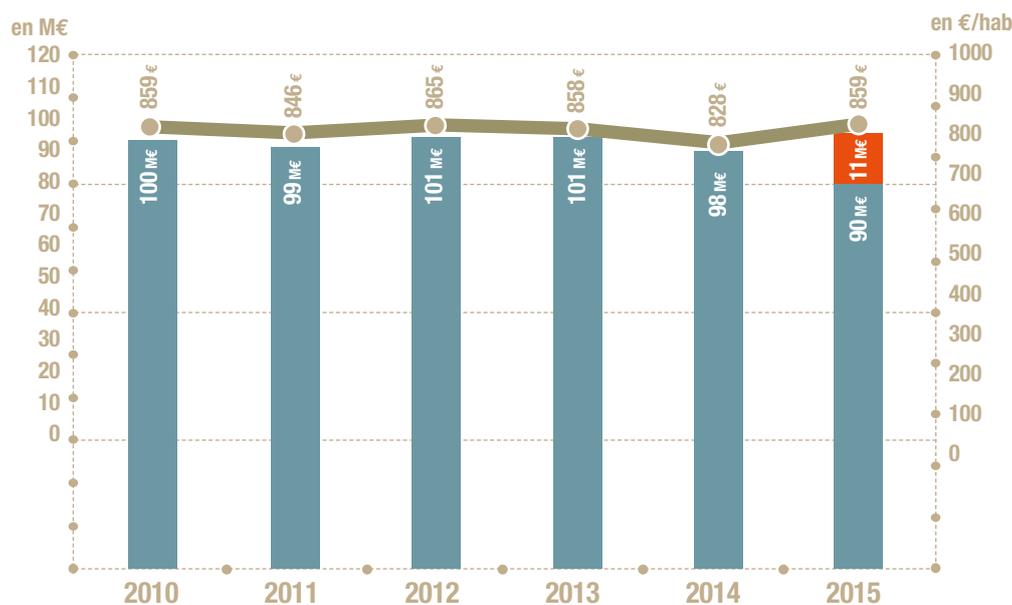
Pour 100 € de dépenses d'équipement, la Ville a réalisé :

	2015
Aménagement Urbain (ZAC,...)	28€
Espace public (Voirie, Esp. Verts)	27€
Vie des quartiers - Habitat - Environnement	17€
Sports - Jeunesse	9€
Éducation - Famille et solidarité	9€
Moyen Généraux - Patrimoine - Réseaux	6€
Culture - Événementiel	4€
Enseignement supérieur - Commerce	1€
TOTAL	100€

Les projets d'investissement > 1M€ réalisés en 2015

Libellé programme	CA 2015
REAMENAGEMENTS DE VOIRIES	6,78 M€
REMAENAGEMENTS DU QUARTIER DE L'ARGONNE (conv. Territoriale)	5,83 M€
PROJET D'AMENAGEMENT DU SECTEUR CARMES-MADELEINE (ZAC)	3,80 M€
PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER BOURGOGNE (ZAC)	2,20 M€
TRAVAUX SUR LE STADE OMNISPORTS	1,36 M€
REAMENAGEMENT DU QUARTIER GARE	1,23 M€
CAMPAGNE DE RAVALEMENT OBLIGATOIRE	1,04 M€

Évolution de l'endettement au 31/12/2015

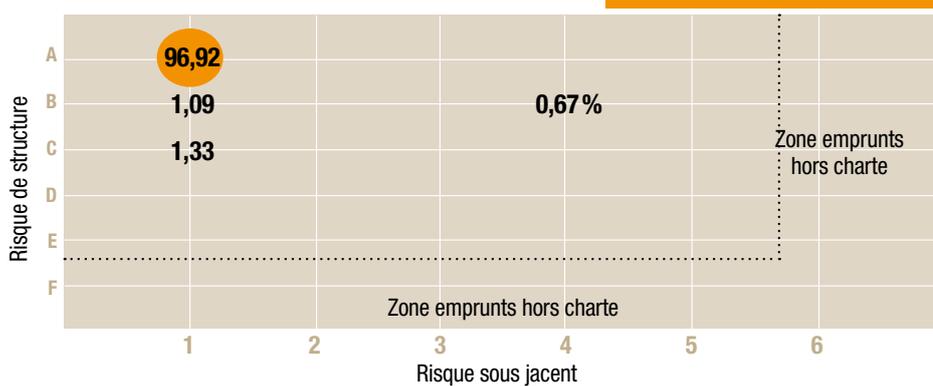


UNE DETTE SAINES

A fin 2015, l'encours de dette (bancaire et non bancaire) de la Ville s'établit à 101,4 M€. Avec une dette par habitant de 859 €/habitant, la Ville d'Orléans est faiblement endettée. Cette dette, intégralement constituée de prêts traditionnels à taux fixes ou à taux variables, ne comprend aucun emprunt toxique.

	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dettes bancaires au 31/12/N	100,1 M€	98,6 M€	101,0 M€	101,1 M€	97,8 M€	90,2 M€
Dettes non bancaires Ecole B. Maréchal au 31/12/N						11,2 M€
Encours de dette au 31/12/2015	100,1 M€	98,6 M€	101,0 M€	101,1 M€	97,8 M€	101,4 M€
Dettes par habitant en €	859 €	846 €	865 €	858 €	828 €	859 €
Dettes par hbt (strate des villes de + 100 000 hbt hors Paris)	1 033 €	1 081 €	1 084 €	1 132 €	NC	NC
% Encours / Recettes Réelles de Fonctionnement - Orléans	53,5%	51,8%	53,9%	52,3%	51,2%	51,0%
% Encours / Recettes Réelles de Fonctionnement - Strate	79,6%	77,8%	78,4%	78,9%	NC	NC

CHARTER GISSLER - Dette bancaire



Selon les critères de la charte GISSLER (classification des prêts des collectivités selon leur niveau de risque), 96,92 % de l'encours de dette bancaire de la Ville est classé en 1A, catégorie correspondant au niveau de risque le plus faible et à un encours de dette sécurisé.

Pour 100 € de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement, la Ville perçoit :

	2015
Produits de la fiscalité locale	42 €
Dotations de l'Etat (DGF/DGD...)	14 €
Dotations reçues de la Communauté d'Agglomération	14 €
Recettes du domaine	8 €
Remboursements - divers produits	7 €
Cessions	6 €
Subventions reçues	5 €
Emprunts mobilisés	3 €
FCTVA	2 €
TOTAL	100 €

Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

	2015
Charges de personnel	43,5 €
Dépenses d'équipement	20,2 €
Charges générales	16,1 €
Subventions versées	11,0 €
Charge de la dette	7 €
Autres charges	2,2 €
TOTAL	100 €

Organisation, management, projets et activité comptable

Les directions des Finances de la Ville d'Orléans et de l'Agglomération sont mutualisées depuis 2010. Cette mutualisation, qui s'est traduite par le regroupement des deux équipes au sein d'une même direction, a progressivement permis :

- de développer un niveau d'expertise en adéquation avec les projets et la stratégie de chaque collectivité,
- d'harmoniser les procédures dans un objectif de simplification et d'amélioration continue de l'efficacité et de la qualité comptable,
- de développer le contrôle et l'audit des satellites, dans un objectif de maîtrise des risques,
- de moderniser les outils de gestion et de développer l'automatisation des traitements et la dématérialisation.

Les missions de la direction des Finances mutualisée :

- Conseiller les élus et la direction générale sur les choix stratégiques en matière budgétaire, financière et fiscale,
- Contribuer au montage des projets pour optimiser leur financement (dette, TVA...),
- Structurer la fonction financière et élaborer les procédures comptables internes, dans le cadre d'une organisation décentralisée,
- Former et animer le réseau des comptables des directions gestionnaires,
- Veiller au respect de la réglementation et des procédures comptables, contrôler les comptes des satellites pour prévenir les risques.

La direction de finances mutualisée est structurée en 4 pôles spécialisés :

Service budget - Stratégie financière		Service Ressources - Ingénierie - Contrôle	Service Comptabilité générale	Service Système d'Information Financier
Ville d'Orléans	AggLO	Missions mutualisées Ville d'Orléans - AggLO + autres communes		
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et élaboration des actes budgétaires • Définition du cadre budgétaire • Élaboration de la stratégie financière • Pilotage et contrôle de l'équilibre budgétaire • Élaboration et pilotage du PPI/PPF • Communication financière • Tableau de bord d'exécution budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire fiscal, Dette, Trésorerie • Régie d'avances et de recettes • TVA, FCTVA, recettes notifiées • Expertise et contrôle de la facturation • Ingénierie financière et montage d'opérations • Contrôle externe / DSP (consolidation, garanties d'emprunt) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité (dépenses et recettes) • Inventaire comptable • Contrôle de l'exécution financière des marchés • Élaboration des procédures comptables et contrôle de leur bonne application • Pilotage des DGP • Appui aux RAF et comptables des directions 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage fonctionnel du système d'information financier et des modules financiers des logiciels métiers • Élaboration d'outils, méthodes et modes opératoires • Pilotage du projet dématérialisation • Animation des formations 	

Les principaux projets de l'année 2015 ont concerné :

- la dématérialisation de la chaîne comptable : élaboration du plan d'action, étude des impacts en matière d'organisation des processus comptables et poursuite du déploiement des modules permettant de dématérialiser les bons de commande et la gestion des factures à payer,
- l'animation du réseau des responsables des Services Administratifs Ressources, l'accompagnement du changement, avec l'organisation de formations internes,
- Le pilotage et le contrôle des délais globaux de paiement avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de paiement,
- l'adaptation des procédures comptables, dans un objectif d'harmonisation et de simplification, la poursuite du projet de gestion des immobilisations et de l'inventaire comptable,
- la gestion de la TVA et du FCTVA : évolution de l'organisation et des procédures dans l'objectif d'optimiser les délais de récupération de la TVA et du FCTVA,
- l'adaptation de l'organisation de la Direction pour une mise en cohérence avec le nouvel organigramme mutualisé Ville d'Orléans – AggLO et la constitution d'un Service d'Appui Ressources auprès de chaque Direction générale adjointe,
- l'étude et la concertation avec les communes pour l'organisation d'un futur pôle comptable mutualisé et la réalisation de missions d'expertise, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation,
- dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel organigramme mutualisé entre la ville et l'AggLO :
 - Élaboration d'un cadre budgétaire harmonisé et transposition de 30 000 imputations comptables,
 - Mise en œuvre d'un logiciel comptable partagé, en lien avec la Direction des Systèmes d'Information.

L'activité comptable de la direction des finances

Au cours de l'exercice 2015, les volumes traités par la Direction des finances mutualisée pour le compte de la Ville d'Orléans, s'établissent ainsi :

- émission de 35 985 mandats de paiement,
- émission de 4 813 de titres de recettes,
- traitement comptable et mise en paiement de 29 612 factures.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Sur l'exercice 2015, le délai global moyen de paiement de la Ville d'Orléans s'établit à 25 jours.

Garanties d'emprunt

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social, la Mairie d'Orléans accorde sa garantie au remboursement d'emprunts souscrits par des bailleurs ou organismes sociaux.

En 2015, elle a ainsi apporté sa garantie financière à hauteur de 7,57 millions d'euros d'emprunts correspondant à l'acquisition ou la construction de 102 logements, à la réhabilitation de 2036 logements et à 5 opérations de résidentialisation concernant 442 logements.

Par ailleurs, la Mairie d'Orléans a accordé sa garantie à la SEMDO, dans le cadre d'opération d'aménagement de ZAC, à hauteur de 2,8 millions d'euros.

FACILE À VIVRE

MA VILLE OSE ET INNOVE MA VILLE EST FACILE À VIVRE MA VILLE EST SOLIDAIRE
MA VILLE EST CREATIVE MA VILLE EST SPORTIVE MA VILLE EST BELLE
MA VILLE EST BELLE DES AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS MA VILLE OSE ET
MA VILLE EST SOLIDAIRE MA VILLE EST BELLE MA VILLE EST CREATIVE
MA VILLE OSE ET INNOVE

MAIRIE D'ORLÉANS

Place de l'étape

45040 Orléans cedex 1

Tél. 02 38 79 22 22

Nous remercions les différents services dont les données et contributions ont servi à l'élaboration de ce rapport d'activité.

Direction de l'information et de la Communication
Crédits photos : Jean Puyo et Jérôme Grelet
Conception et réalisation : Laure Scipion

PLUS D'INFOS SUR

www.orleans-metropole.fr



#OrleansMetropole



Orléans
Mairie